

à lire



La seule possibilité laissée aux jeunes enfants de la partie haute du quartier Saint-Jean-Baptiste: jouer entre les autos sur le terrain de stationnement de la place Berthelot.

page A-3

**En exclusivité**

demain

dans LE SOLEIL,  
 les articles du journaliste  
 Gerald Utting sur

**IDI AMIN DADA**

## Bill 1: la SQ désapprouvée par Bédard

Le ministre québécois de la Justice, Marc-André Bédard, a désapprouvé la Sûreté du Québec d'avoir collectionné tous les mémoires relatifs au bill 1 mais il a en même temps précisé que la SQ ne s'en est pas emparé.

page B-1

## La fusion LNH-AMH en danger

page C-1

ce soir

**SPORTS:** stade municipal, 19h30, les Aigles de Trois-Rivières rencontrent les Métros à Québec. **ARTS:** Théâtre du Bois de Coulange, 21h, "Les Grands Soleils" pièce de Jacques Ferron.

météo

Ensoleillé aujourd'hui avec passages nuageux. Nébulosité variable demain avec un maximum de 30. Minimum cette nuit: 15.

Détails à la page D-2

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-18
A Québec aujourd'hui	A-13
Arts et spectacles	A-10 à A-13
Bandes dessinées	D-16
Bridge	D-16
Carrières et professions	B-6, B-7
Consommation	A-8
Dans nos régions	B-2
Décès	D-19
Echecs	D-14
Economie-finances	B-4 à B-6
Feuilleton	D-15
Habitation	D-5 à D-14
Horoscope	D-8
Mat mystère	D-9
Mots croisés	D-13
Page documentaire	A-5
Patron	D-10
Sport	C-1 à C-7
Télévision	A-12

# Ottawa rendrait plus difficile la reconnaissance des partis

par Paul BENNETT

Le gouvernement fédéral a l'intention, sous peu, de resserrer les dispositions de la loi électorale relatives à la reconnaissance des partis politiques, dispositions que le directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel, juge beaucoup trop flexibles.

Au cours d'une entrevue exclusive accordée récemment au SOLEIL, M. Hamel a admis que les critères qui régissent la reconnais-

sance des partis politiques au niveau fédéral n'étaient "définitivement pas assez serrés", bien qu'il ne souhaite pas personnellement qu'ils soient aussi sévères que ceux prévus dans le projet de loi no 2 du gouvernement québécois sur le financement des partis politiques.

Actuellement, il suffit, au niveau fédéral, qu'un parti produise une demande d'enregistrement contenant le nom du parti, ainsi que le nom et l'adresse de son chef et de

ses dirigeants, pour que ce parti soit officiellement reconnu et jouisse de tous les privilèges accordés à un parti reconnu.

Il ne lui est pas nécessaire d'avoir présenté un nombre minimum de candidats lors d'une élection précédente ou de compter un nombre minimum de candidats en vue d'une élection générale à venir, comme c'est le cas dans les provinces où la législation sur le financement des partis politiques a été

remise à jour récemment (Alberta et Ontario).

La loi électorale fédérale stipule simplement que pour avoir le droit de participer à une élection en tant que parti reconnu, un parti enregistré doit avoir désigné, 30 jours avant la date de l'élection, des candidats dans au moins 50 circonscriptions.

Selon le directeur général des élections, M. Hamel, ces règles sont devenues désuètes depuis qu'en

1974, par un amendement à la loi électorale, un parti reconnu se voit accorder des avantages pécuniaires très importants en matière de dépenses électorales, ce qui n'était pas le cas auparavant.

M. Hamel voudrait donc que les critères de reconnaissance des partis politiques soient resserrés de façon à ce qu'un parti n'acquière véritablement un statut officiel qu'une fois qu'il aura choisi des

(Suite à la page A2, 1re col.)



## New York plongée dans l'obscurité

NEW YORK (AP — AFP — PC) — Alors que le jour se levait sur la métropole new-yorkaise privée d'électricité depuis la veille, le maire de New York, M. Abraham Beame, a demandé ce matin à ses administrés et à ceux qui

viennent chaque jour travailler en ville de rester chez eux.

"Aujourd'hui ne sera pas un jour normal. Je vous demande de rester chez vous tant que l'état d'urgence n'aura pas été levé", a-t-il déclaré au cours

d'une conférence de presse exceptionnelle.

La police dont tous les effectifs étaient mobilisés a fait état d'autre part de nombreuses scènes de pillage à travers la ville, alors que rien de

semblable ne s'était produit lors de la panne de courant de novembre 1965. Près de 2,000 arrestations ont été opérées. 78 policiers ont été blessés. Au moment de mettre sous presse 650,000 New-Yorkais recevaient à nouveau le

service alors que 2,2 millions attendaient que le courant soit rétabli.

La ville de New York ne fut pas la seule agglomération urbaine importante. (Suite à la page A2, 2e col.)

## Marie-Antoinette, gigueuse de l'été

par Elyette CURVALLE

On peut avoir atteint l'âge d'or et être capable d'épuiser tous les jeunes gigueurs du Vieux Québec. Et si le Festival d'été avait une reine, c'est incontestablement elle qui mériterait d'être couronnée.

Elle, c'est Marie-Antoinette: un prénom de 14 juillet, et un nom de 15 novembre: Lévesque... Marie-Antoinette a un âge avancé, 68 ans, mais elle n'a même pas l'âge de ses artères. Et elle le prouve.

Dans les rues du Vieux Québec, sur les places, sur la terrasse Dufferin, aux cafés-terrasses, partout où il y a de la musique, elle

(Suite à la page A2, 1re col.)

Autres textes et photos  
 à la page A-12

le festival d'été



Marie-Antoinette Lévesque, la gigueuse.

## La bière coule à flot au Labrador

WINNIPEG (PC) — Un travailleur social a révélé, hier, que la consommation de bière au Labrador, où la population n'est que de 30,000, était passée de 250,000 gallons en 1974 à 600,000 gallons en 1976.

M. Alan Pallett, qui a présenté une étude à la réunion de la Canadian Foundation on Alcohol and Drug Dependencies, a raconté l'histoire du seul marchand de bière de Hopedale, qui a pu acheter un luxueux bateau de plaisance avec le seul argent des bouteilles de bières vides.

Il s'est tellement vendu de bière à Hopedale, qui n'est qu'un village de 160 habitants, que tout le monde a vécu en état d'ébriété durant toute l'année dernière.

M. Pallett, qui est à l'emploi de l'International Greenfell Association dont la fonction est de s'occuper d'hôpitaux pour le gouvernement de Terre-Neuve, a accusé des

politiciens de cette province de tolérer la situation.

Selon lui, ces politiciens ont des intérêts dans tellement de bars, de tavernes et d'hôtels, qu'ils ne sont pas intéressés à prêcher la modération.

Et pourtant, a-t-il ajouté, la consommation d'alcool devient un problème social quand on sait qu'à Hopedale, par exemple, tout le monde vit de bien-être social ou d'assurance-chômage.

"Je ne dis pas qu'il faut arrêter de boire, a conclu M. Pallett, je dis seulement qu'il faut commencer à se modérer".

M. Pallett a ajouté que beaucoup de parents amérindiens du Labrador donnent de la bière à leurs jeunes adolescents et il craint que tout le monde ne soit alcoolisé.

(Suite à la page A2, 2e col.)

# La popularité des libéraux ne peut que redescendre (Clark)

par Georges ANGERS  
du bureau du Soleil

OTTAWA — Persuadés qu'ils ne peuvent descendre plus bas, les conservateurs ont accueilli avec un certain fatalisme les résultats du dernier sondage Gallup sur la popularité des partis politiques fédéraux et ont écarté l'idée de remettre en question le leadership de Joe Clark.

En partie parce qu'ils ne peuvent se permettre de le jeter dehors avant de lui avoir laissé l'occasion de diriger une campagne électorale, mais aussi parce que Joe Clark leur a proposé une analyse cohérente de la situation, les conservateurs sont demeurés serrens, hier, malgré le sondage qui a vu les libéraux obtenir 51 pour 100 de la faveur populaire contre 27 pour 100 pour le PC et 18 pour 100 pour le NPD.

Au cours de la réunion hebdomadaire de son caucus, hier matin, Joe Clark a apparemment réussi à persuader ses collègues que depuis le début de juin, c'est-à-dire depuis que ce sondage a été réalisé, plusieurs indications laissent croire que les libéraux ont perdu du terrain et que les conservateurs en ont gagné.

Le chef tory a signalé que ce sondage avait été réalisé juste après les élections complémentaires qui ont vu les libéraux l'emporter dans cinq des six comtés en jeu, l'autre allant aux créditistes, et que conséquemment il était inévitable que ces résultats influencent l'opinion publique canadienne.

Sans le dire explicitement, on laissait également entendre, hier, dans les milieux conservateurs, que les problèmes matrimoniaux du premier ministre Trudeau lui ont attiré une vague de sympathie qui a possiblement amélioré le résultat des libéraux.

Depuis ce temps toutefois, les révélations concernant des activités illégales commises par la Gendarmerie royale du Canada ont été faites et ont forcé le gouvernement à déclencher une enquête publique; la montée des prix à la consommation s'est par ailleurs poursuivie de plus belle et le chômage a atteint de nouveaux sommets avec quelque 1,300,000 Canadiens sans emploi, principalement au Québec et dans les Maritimes.

Au surplus, la semaine dernière, à la faveur du débat spécial sur l'unité nationale, la performance moyenne du premier ministre Trudeau dans un domaine que l'on considère généralement comme sa principale force lui a fait perdre passablement de crédibilité aux yeux des Canadiens, estime Joe Clark. Conséquemment, il ne fait aucun doute dans son esprit que le prochain sondage révélera une remontée des conservateurs, ce qui entamera le mouvement de retour du pendule. On n'oublie pas chez les bleus que la popularité est quelque chose de très fugace; à pareille date l'an dernier, ce sont eux qui menaient dans l'opinion publique alors que les libéraux n'obtenaient que 29 pour 100 de la faveur des électeurs. De tels revirements, espèrent les conservateurs, peuvent se produire dans les deux sens.

C'est pourquoi ils ne craignent nullement des élections générales anticipées à l'automne, même s'ils préféreraient nettement n'avoir ces élections qu'au printemps prochain afin de profiter au maximum d'une remontée de leur popularité dans l'opinion publique.

Du côté des néo-démocrates, on partage essentiellement le point de vue des conservateurs à l'effet que les libéraux auraient perdu des points au cours des dernières semaines. Selon le leader Ed Broadbent, le gouvernement Trudeau n'est aucunement justifié de

déclencher des élections générales à l'automne mais advenant qu'elles soient déclenchées, son parti sera fin prêt pour faire la bataille.

Quant aux libéraux, ils n'ont pas manifesté, hier, l'enthousiasme auquel on aurait pu s'attendre à la suite de la publication du dernier sondage. Ceci s'explique en grande partie parce qu'ils sont très divisés sur l'opportunité d'élections générales anticipées. Selon une source proche du gouvernement, les caucus libéraux fédéraux de l'Ontario et du Québec se seraient prononcés, la semaine dernière, contre la tenue d'élections générales à l'automne.

Les expériences de Robert Bourassa au Québec et de Dave Barrett en Colombie-Britannique, qui ont perdu le pouvoir à la suite d'élections générales précipitées, font craindre plus d'un député libéral.

De l'autre côté toutefois on retrouve les principaux conseillers du premier ministre qui eux souhaiteraient que l'on profite immédiatement de la popularité apparente des libéraux à travers le pays pour s'assurer un mandat solide afin de faire face au gouvernement du Parti québécois. Parmi ceux-ci, on retrouve le sénateur Keith Davey, principal organisateur du Parti libéral du Canada et celui que l'on dit avoir été le cerveau dans la victoire libérale de 1974.

Sur le plan technique, le premier ministre Trudeau devrait annoncer d'ici deux semaines le déclenchement d'élections générales à l'automne, si telle est son intention, étant donné que tout doit être réglé au début d'octobre alors que la reine Elizabeth II viendra en visite officielle au Canada; un délai minimum de 60 jours doit être observé selon les termes de la loi entre le déclenchement d'élections générales et la tenue du scrutin.

# vente jours d'été

là où qualité et dernières créations s'entendent à merveille!

## vente de maillots de bain

Bikinis, deux-pièces, maillots de bain passent l'été en lycra! Des importations, des styles unis ou imprimés.

rég. jusqu'à \$40. **14.99**

## vente de vêtements sport twik

Dernières réductions! Jupes, pantalons et culottes courtes de nos belles collections Twik. Tailles et coloris variés.

rég. jusqu'à \$22. **7.99**

## vente de t-shirts twik

Choix de maillots-t en jersey de coton uni ou rayé. Ils métamorphosent, colorent, gamis de jolies dentelles ou soutaches. Quelques importations.

rég. \$14. **6.99**

## vente de chemisiers twik

Indispensables à ce prix! Vivent surtout en coton qu'ils unissent, quadrillent ou impriment aux couleurs de l'été. Aussi, coton indien.

rég. jusqu'à \$16. **5.99**

## vente de robes la contemporaine

À prix vacances, elles se font chemisiers ou robes-soleil. Plusieurs modèles importés, en coton ou poly-coton.

rég. jusqu'à \$80. **29.95**

## vente à la guêpière

Elle est en cours! et vous offre nos élégantes collections importées pour vous. Choix de robes de plage, cache-maillots et peignoirs.

rég. jusqu'à \$60. **19.99**

## vente de vêtements sport la contemporaine

Dernières réductions de fin-de-saison sur nos jupes, pantalons, chemisiers et blouses. Bien des tailles et coloris.

réductions de **50%** et plus

## vente à nos boutiques cacharel, daniel hechter, castelbajac

Nos dernières collections exclusives du prêt-à-porter féminin à prix vacances! Jupes, chemisiers, robes et pantalons impeccablement coupés.

réductions de **50%** et plus



place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy, heures d'ouverture: lundi, mardi, merc., 9h 30 à 17h 30; jeudi, vend., 9h 30 à 21h; sam., 9h 30 à 17h

### Marie-Antoinette... (Suite de la première page)

danse tous les soirs du Festival, tous les soirs de l'été.

Le moine du patrimoine autour du cou, s'accompagnant au gazou, la vieille dame, sèche et nerveuse, les cheveux blancs coupés court, les yeux brillants de plaisir derrière des lunettes, la vieille dame danse.

Et personne ne peut la suivre dans ces giges et ces rigodons qu'elle enchaîne à toute vitesse. On craint de la voir se fatiguer, mais non, la tête ne lui tourne même pas.

Ce sont ses partenaires qui s'épuisent à vouloir la suivre et qui se relaient. Elle rit de sa bouche

édentée et danse encore, incapable de résister au violonneux.

Cela fait 15 jours qu'elle danse ainsi; d'ailleurs, beaucoup la reconnaissent et l'encouragent de la voix et du geste (faute de pouvoir en faire autant).

L'hiver, elle danse et joue du gazou dans le mail St-Roch. Pour le plaisir. Le sien et celui de ceux qui la regardent et ne peuvent que s'étonner d'une telle vitalité. Mais, me dit-elle en confidence, je bois pas, je fume pas et je couraille pas.

Lorsqu'elle ne danse pas, Marie-Antoinette sert bénévolement des repas et du café dans le bas de l'église St-Roch. Et elle soigne son mari malade depuis 16 ans. "Un homme qui m'a fait voir des misères et qui n'aime pas le plaisir... mon mari est au lit, mais moi, je suis en forme", ajoute la petite dame en esquissant un pas de gigue.

Entre deux danses, sans quitter des yeux les musiciens, sans souffler, sans cesser de battre la mesure, Marie-Antoinette raconte com-

bien elle aime danser; "je n'ai commencé à danser qu'à 32 ans et j'ai appris toute seule dit-elle avec fierté.

Le croiriez-vous? Elle avoue danser aussi la samba, la valse, le twist... et le gogo! Mais c'est incontestablement la gigue qui lui va le mieux.

"J'aime le monde dans la haute-ville", confie Marie-Antoinette à qui l'on offre à boire et que l'on félicite avec des "T'es au bouffe!" chaleureux. "Les gens ici sont plus polis qu'à St-Roch."

Malicieuse, le visage émacié ridé de joie, elle ajoute après que son cavalier l'ait embrassée en l'appelant "mémé": "Les hommes ne m'intéressent pas. J'aime danser avec eux mais je couraille pas."

Dansant depuis 19h, Marie-Antoinette Lévesque, à minuit giguait encore au son de son gazou — les musiciens n'en pouvaient plus...

La vieille dame est rentrée chez elle, rue Ste-Hélène, en taxi, comme on rentre d'un bal ou d'escapades trop longtemps remises.

### La bière coule... (Suite de la première page)

que dans deux générations au Labrador.

Il a ajouté que l'alcool n'aidera sûrement pas les Indiens de ce secteur à passer sans heurt de leur vie traditionnelle de chasse à la société industrielle.

M. Pallett a dit de plus que ce changement de société est à la base des problèmes des autochtones avec l'alcool. Leurs compatriotes blancs n'ont en outre pas donné de fameux exemples.

Il semble, a-t-il dit, que les Blancs ne deviennent sociables qu'avec l'aide de l'alcool. Il est surprenant que les Indiens ont copié ce comportement perçu comme une attitude de civilisé.

En outre, l'absorption d'alcool

est considérée comme un geste viril chez les Amérindiens de ce coin. Et comme la virilité fait partie intégrante de leur culture, on peut imaginer, a-t-il dit, comment se sent un Indien qui ne boit pas.

M. Pallett a dit de plus que l'imposition d'une peine de prison pour ivresse publique ou autre infraction reliée à l'alcool est perçue comme une chance de se reposer, de consommer de la bonne nourriture et de rencontrer des amis.

Pallett a conclu en disant que les mauvaises conditions d'habitation, les revenus inférieurs, la pauvreté en général, l'affaiblissement du système d'auto-suffisance des Indiens sont autant de facteurs qui les conduisent jusqu'à la bouteille.

### New York plongée... (Suite de la première page)

te à être perturbée par une panne d'électricité. La ville de Mexico, le fut également pendant 90 minutes alors que le centre-ville et la partie nord de la capitale mexicaine furent plongés dans le noir à la suite du bris d'une ligne à haute-tension. Au Canada, la région de Saint-Jean à Terre-Neuve fut également touchée par une panne qui dura près de 3 1/2 heures.

#### A New York

Pour la deuxième fois en douze ans New York a pu mercredi soir l'aspect sinistre d'une ville fantôme. Une monumentale panne de courant a plongé les gratte-ciel dans les ténébres et obligé huit à dix millions de personnes à se mettre fiévreusement à la recherche de bougies ou de lampes de poche.

Un orage particulièrement violent, non prévu par la météo, et accompagné de coups de foudre, s'est abattu sur la centrale nucléaire d'Indian Point, au nord de la ville, la mettant hors d'action peu après 21h30 locales. Peu après un transformateur cédait à proximité de la centrale, prenait feu et explosait.

Les autorités rassuraient aussitôt le public qui écoutait sur des radios à transistors. La centrale nucléaire était intacte et il n'y avait pas de radiations ou de victimes.

M. Charles Luce, président de la Consolidated Edison, qui alimente la

ville en électricité, déclarait peu après que la défaillance de la centrale d'Indian Point s'était répercutée sur d'autres stations surchargées.

Une réaction en chaîne s'est déclenchée, provoquée, selon Consolidated Edison, par les appareils de climatisation fonctionnant à plein rendement à cause de la chaleur moite et étouffante de près de 35 degrés qui sévit à New York depuis plusieurs jours.

Le célèbre "black-out" du 9 novembre 1965, qui ne devait, en principe, plus jamais se reproduire, replongea une nouvelle fois les Newyorkais dans l'obscurité.

Les métros cessaient de circuler, les pompiers et les agents de police convoqués d'urgence, se précipitaient sur les plates-formes pour évacuer les passagers et prévenir la panique.

Dans les hôtels les chasseurs et les femmes de chambre, armés de lampes de poche, circulaient dans les couloirs et hurlaient aux clients, coincés dans les ascenseurs entre deux étages, de rester calmes.

Aux aéroports Kennedy et La Guardia le trafic était suspendu et les avions prêts à se poser étaient détournés vers des aéroports de dégivrage, à Boston, Massachusetts et Newark, New Jersey.

Les balises des pistes d'atterrissage étaient sur le point de s'éteindre au moment le plus critique.

### Ottawa projette...

(Suite de la première page)

candidats dans au moins 50 circonscriptions en vue des prochaines élections générales ou qu'il aura déjà présenté 50 candidats lors d'une élection précédente.

#### Ailleurs

Au Québec, la deuxième version du projet de loi no 2 sur le financement des partis politiques propose que soit autorisé, en plus du parti ministériel et du parti de l'Opposition officielle, tout parti qui, aux dernières élections générales, avait dix candidats officiels ou qui s'engage à présenter des candidats dans au moins dix comtés lors des prochaines élections générales.

On sait que ces dispositions sont beaucoup plus souples que la première version du projet de loi, qui exigeait que pour être autorisé un parti doit présenter des candidats dans au moins 50 pour 100 des circonscriptions de la province. C'est pourtant le cas dans les deux provinces qui, de l'avis même de M. Hamel, possèdent les législations les plus "avant-gardistes" dans ce domaine, soit l'Alberta et l'Ontario.

Ainsi, en Alberta, où la loi dite "Election Finances and Contributions Disclosure Act" n'a été adoptée qu'il y a deux mois, un parti politique ne peut être reconnu que s'il avait trois sièges dans la dernière Législature, ou s'il avait présenté des candidats dans au moins 50 pour 100 des circonscriptions lors de la dernière élection générale. Il peut également être autorisé du moment où il choisit des candidats dans au moins la moitié des circonscriptions de la province en vue de la prochaine élection générale, ou s'il recueille les signatures et l'adhésion d'un certain pourcentage des électeurs.

En Ontario, les critères de reconnaissance d'un parti sont à peu près les mêmes sauf que lorsque la demande d'enregistrement se fait sous forme de pétition, la demande doit être accompagnée de 10,000 signatures. Mais là, comme en Alberta, un parti doit présenter des candidats dans au moins 50 pour 100 des circonscriptions pour être reconnu.

Sur ce plan, reconnaît M. Hamel, le projet de loi du gouvernement du Québec n'est sûrement pas plus rigide que les législations albertaine et ontarienne, bien qu'il aille beaucoup plus loin que la loi fédérale actuelle.

On sait que le projet de loi no 2 est présentement à l'étape de la deuxième lecture à l'Assemblée nationale et il semble peu probable, au rythme où progressent les travaux de la Chambre, qu'il puisse être étudié article par article avant la semaine prochaine.

# Terrain de jeux réclamé aux environs de la place Berthelot



Des mères de famille du quartier commentant la situation faite à leurs enfants par la Ville de Québec, durant leurs ébats de l'été sur des parkings poussiéreux.



Le petit terrain appartenant à la Ville de Québec que les familles du quartier envisagent d'occuper et d'aménager à leurs frais.

Le Soleil, Jean Vallières

Les enfants de la partie haute du quartier Saint-Jean-Baptiste dont les familles habitent le pourtour de la place Berthelot: rues Scott, de la Chevrotière, St-Gabriel et St-Patrice, n'ont en partage, pour jouer, qu'un grand terrain de stationnement sur la place du même nom et un autre terrain exigu, sur la gauche, propriété privée de la Ville de Québec, mais encombré de blocs de ciment. De plus, la dénivellation étant assez forte, il n'existe là aucune clôture dans la partie est pour la sécurité des jeunes enfants.

Le parking de la place Berthelot, loué par la Ville à un épicerie de la rue Saint-Jean, est encombré d'autos pendant la journée, ce qui présente un réel danger pour les enfants qui vont et viennent tout autour des véhicules dans leurs jeux.

Un autre terrain de stationnement, à l'angle des rues Scott et

St-Patrice, celui-ci présentant une forte pente, n'est guère plus favorable aux ébats des jeunes de ce quartier populaire, dont les maisons sont plus que centenaires pour la plupart, et qui est déjà vu en partie à la démolition.

Les enfants de plus de six ans de cette partie du quartier l'ont, en l'absence d'équipements de loisirs, délaissés pour les installations de jeux de l'Esplanade, rue d'Auteuil. Il ne reste donc que les tout jeunes enfants à s'amuser, vaillants, c'est-à-dire avec rien (pas de sable, pas de balançoires, de toboggans, etc.) sur les terrains de stationnement poussiéreux du quartier.

Situation que les mères de famille du quartier jugent si déplorable qu'elles songent à occuper prochainement le petit terrain privé de la ville de Québec, situé au coin des rues St-Patrice et de la

Chevrotière, pour y établir, à leurs frais, une clôture et quelques éléments essentiels de jeux. Des hommes du quartier fourniraient la main-d'oeuvre, gratuitement.

Quelle sera la réaction du Service des parcs et loisirs de la Ville de Québec devant cette action populaire et un état de chose qui n'a que trop duré? "Nous sommes bien décidées à agir, au nom de toutes les mères de famille du quartier puisque la Ville et tout particulièrement le conseiller municipal Jean Pelletier, qui avait fait des promesses au Mouvement Saint-Gabriel, n'ont pas bougé depuis mai dernier, dans l'aménagement d'un petit parc de jeux pour les enfants, a déclaré au SOLEIL Mme Hélène Girard, de la place Berthelot. Là où nous allons aménager, avec notre argent, le terrain à l'angle des rues St-Patrice et de la Chevrotière, était autrefois un parc, et même une

piscine pour enfants, qui a été comblée avec la construction ultérieure de l'Auberge des Gouverneurs".

Quant au grand terrain de stationnement de la place Berthelot, loué à court terme à l'épicerie Roy et qui peut donc être résilié après un bref préavis, nous a-t-on dit à l'hôtel de ville, les femmes chargées d'enfants de cette partie de la paroisse St-Jean-Baptiste voudraient le voir convertir en parc pour les jeunes dès l'an prochain.

D'ici à la fin du présent mois, le Service des parcs et loisirs de la Ville procéderait au nivellement de l'actuel terrain de stationnement situé à l'angle des rues Scott et St-Patrice. Mais il n'est aucunement question d'y installer cette année des équipements de jeux, pas plus d'ailleurs qu'une pataugouse dont le coût est de l'ordre de \$30,000.

## Consommation d'eau à Québec

# Le règlement municipal prime sur les droits acquis

par J.-Claude RIVARD

La cour d'appel du Québec a statué que le règlement 1580 de la ville de Québec destiné à contrôler l'usage fait de l'eau potable a priorité sur ce que certains citoyens croient être des "droits acquis".

Telle est l'issue d'une dernière manche de cette bataille juridique

engagée, depuis 1972, entre la ville de Québec et le Magasin Talbot Inc., du Mail Saint-Roch, relativement à l'eau courante que ce commerce utilisait dans son système de climatisation.

Condamné à \$50 d'amende pour avoir enfreint le règlement 1580, par la cour municipale de Québec, en décembre 1973, le Magasin Talbot Inc. fit

rebondir l'affaire devant la cour supérieure en réclamant l'émission d'un bref d'évocation pour cause d'excès de juridiction de la part du juge Laurent Cossette.

La cour supérieure accorda ce bref, en janvier 1974. Mais la cour d'appel, sous la signature des juges Owen, Turgeon et Bélanger, a tranché

qu'elle ne partageait pas le point de vue exprimé par la cour supérieure.

Lors de la construction du Magasin Talbot Inc., en 1959, on y installa un système de climatisation à l'eau courante. Il advint qu'en 1967, la ville de Québec adopte un règlement ne permettant que l'installation d'appareils autorisés et exigeant que les systèmes utilisant plus de deux gallons d'eau à la minute soient pourvus d'économiseurs pour récupérer l'eau utilisée.

Le règlement accordait un délai de 12 mois aux entreprises pour que leur système de climatisation soit rendu conforme à ces exigences.

Dans le cas du Magasin Talbot Inc., on passa outre au délai. Il s'ensuivit une poursuite, puis une condamnation à l'amende, en cour municipale.

Devant la cour supérieure, puis, subséquemment, devant la cour d'appel, cette entreprise a plaidé que le règlement municipal 1580 est nul et sans effet, quant à elle, parce qu'il va à l'encontre de droits acquis. Elle a aussi argumenté qu'un règlement ayant un effet rétroactif est automatiquement nul.

La cour d'appel a toutefois établi une distinction entre les "droits acquis" et "l'effet rétroactif" d'un règlement.

Le juge Bélanger signale, pour sa part, que dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable — comme dans celui de la salubrité des vivres — il n'existe pas de "droits acquis". Une ville n'est pas obligée de fournir à perpétuité, telle quantité d'eau à chaque citoyen.

"Les municipalités qui assument la responsabilité de l'eau à leurs contribuables ont le droit d'en réglementer la consommation dans l'intérêt de la collectivité, suivant les circonstances qui peuvent rendre certaines restrictions", dit-il.

Le règlement 1580 n'a pas plus d'effet rétroactif, même à l'égard d'installations antérieures à 1967.

"Il a pour unique but de réglementer pour l'avenir l'usage d'eau fournie par l'aqueduc municipal. Il ne tend aucunement à remettre en question l'usage qui a pu en être fait antérieurement. L'usage antérieur ne peut constituer une contrevention au règlement numéro 1580. Une réglementation n'est pas rétroactive, même à l'égard de droits acquis, si elle ne les affecte que pour l'avenir" ajoute-t-il.

## Charlesbourg: l'eau est encore dangereuse dans certaines zones

par Richard LUPIEN

L'aqueduc régional de Charlesbourg-Beauport, desservant les secteurs d'Orsainville, de Charlesbourg-Est et de Giffard sera doté d'ici quelques semaines d'une génératrice d'urgence à son usine de traitement des eaux. C'est ce que nous apprenait

M. Jacques Têtu, gérant de crédit de l'entreprise d'électriciens "Roger Guillot Inc". Les travaux d'installation de la génératrice débuteront probablement dès le début de la semaine prochaine.

Rappelons que le problème de la qualité de l'eau se pose actuellement pour les ci-

toyens vivant dans ces secteurs. Dans la nuit de mardi à mercredi, une panne d'électricité paralysa durant six à huit heures le traitement de l'eau au chlore.

Par la suite le contrôle chimique de l'eau a été rétabli mais pendant quelques heures une quantité appréciable d'eau non traitée s'est infiltrée dans l'aqueduc.

Le service de protection de l'environnement (SPE) se livre actuellement à des expertises afin de s'assurer de la

qualité de l'eau. Bien qu'aucun cas de contamination n'ait été signalé jusqu'à maintenant, le SPE recommande toutefois aux citoyens des zones affectées de faire bouillir l'eau 20 minutes avant tout usage.

Invité à expliquer la lenteur de la livraison de la génératrice — la ville de Beauport en a fait la demande il y a près de quatre mois — M. Têtu a expliqué que la mise au point d'un tel instrument était compliquée. La génératrice est fabriquée à Montréal.

## Québécois délégués au Stampede de Calgary

CALGARY (PC) — Une délégation québécoise de 24 personnes, y compris un luron, le Bonhomme Carnaval, est à Calgary à l'occasion du stampede et pour promouvoir l'amitié entre l'Alberta et le Québec.

L'homme des neiges, vêtu de son manteau de fourrure blanc et portant la tuque, invite les gens de Calgary à mieux connaître le Québec en se rendant dans sa capitale durant le carnaval en février prochain.

"Il y a beaucoup de similitudes entre le stampede et le carnaval, a déclaré M. Pierre Boivin, un des délégués qui accompagnent le Bonhomme.

**Festival de la salade**  
PATRO ROC-AMADOUR

L'ASSOCIATION DES GROSSISTES EN FRUITS ET LÉGUMES ET LES JARDINIERS DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN ont le plaisir de solliciter votre participation au FESTIVAL DE LA SALADE qui se tiendra le 18 juillet, de 17 hres à 22 hres, dans les locaux du Patro Roc-Amadour, 1ère Avenue sous le thème «Une salade... à ta santé». Cette soirée reconnaissance au profit du Patro se déroulera dans une ambiance d'atmosphère. Votre patronage nous est d'un grand secours.

52.00 par personne

Pier Raymond Bernier  
Roger Simard et Ass.

**A LOUER**  
ENTRÉPÔTS - BUREAUX  
Locaux industriels et commerciaux  
**ROUSSIN & FRÈRES**  
Informations: 651-9443

**SAVIEZ-VOUS QUE...**  
Le Docteur Baignoire peut refaire l'envoi de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement. Choix de couleurs, si désiré.  
Pour renseignements: 628-3823

**REMY BEAULIEU & ASSOCIÉS**  
DOCTEUR EN OPTOMETRIE  
376 du ROI, ch. 208. Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcools)

**La Corolla Liftback. Une voiture pleine d'allure.**

**TOYOTA**

**Un achat plein d'allure.**

Corolla, y compris les modèles Liftback 1200, 1600 et 1600 SR5. Il y a en Amérique du Nord plus de 1200 concessionnaires Toyota qui offrent, en plus des Corolla, deux modèles Corona, quatre robustes pick-up, la nouvelle Toyota Canadienne et le légendaire Landcruiser. Allez voir un concessionnaire dur à battre aujourd'hui.

TOYOTA

# Le Canada et le boycottage

Au cours du mois de juin, la France et les Etats-Unis ont posé un geste sans précédent dont aucun journal canadien, francophone ou anglophone, n'a fait mention.

Le 2 juin, le Parlement français a voté une loi interdisant aux sociétés et hommes d'affaires français de participer à tout boycottage économique imposé aux compagnies françaises par des gouvernements étrangers.

La loi stipule que toute compagnie ou tout individu qui refuse de réaliser une transaction commerciale avec une autre société, sous prétexte que celle-ci commerce avec un pays ami de la France, est passible d'une peine d'emprisonnement ou d'une amende. Suivant la législation française, il est illégal qu'une compagnie ou un individu use de discrimination envers une autre compagnie ou un autre individu sur une base religieuse, ethnique ou nationale.

Cette loi anti-boycottage, qui vise principalement à combattre le boycottage économique d'Israël, fait de la France le premier pays européen à légiférer sur le boycottage arabe qui s'exerce depuis 29 ans.

Il faut toutefois souligner que les Parlements de la République fédérale allemande et de la Hollande ont rédigé respectivement un projet de loi dans le même sens. Et, si d'autres pays occidentaux faisaient de même, la loi anti-boycottage pourrait faire partie du code d'éthique commercial de la Communauté Economique Européenne.

Par ailleurs, le 22 juin dernier, les Etats-

Unis ont signé la première loi du continent américain interdisant aux individus et aux sociétés de se soumettre à des clauses de boycottage commercial, quel qu'il soit.

On sait que le principe du boycottage va à l'encontre des lois du libre-échange stipulées par le GATT et l'OCDE et d'autres organisations mondiales. Dorénavant, les législations anti-boycottage française et américaine mettent sur un pied d'égalité tous les citoyens et les compagnies qui désirent effectuer librement des transactions commerciales et qui se voyaient souvent l'objet de discrimination de la part de compagnies arabes, du fait qu'ils refusaient de se plier aux clauses du boycottage.

Le Canada, pour sa part, n'échappe pas à ces mesures, quoique le gouvernement ait formellement déclaré sa "répugnance au principe même du boycottage" par les voix des ministres Jean Chrétien et Don Jamieson, l'automne dernier. Mais il n'a pas encore légiféré sur cette question qui affecte cependant nombre de compagnies canadiennes.

En effet, une importante étude effectuée en début d'année par une commission d'enquête de citoyens, composée d'éminentes personnalités canadiennes, a constaté que, dans le secteur public tout autant que le secteur privé, on semblait respecter le boycottage arabe et en être complice. Dans son rapport, la Commission sur la coercition et la discrimination économiques, présidée par le professeur Irwin Cotler, de la faculté de Droit de McGill, a trouvé dans les documents pertinents sept clauses de boycotta-

ge, y compris des cas de discrimination religieuse.

Parmi les constatations de cette commission, on peut relever les suivantes:

Des banques à charte canadiennes traitent de lettres de crédit contenant des dispositions de boycottage. En d'assez nombreuses occasions, les demandes de respect du boycottage font intervenir la discrimination religieuse. En effet, l'enquête a démontré qu'il existait des clauses de discrimination dans toutes les catégories de documents relatifs au boycottage, V.G.: des documents de vente, les propositions commerciales et les appels d'offres ainsi que les questionnaires.

Toujours selon la Commission, cette discrimination s'est notamment manifestée sous les formes suivantes: demandes adressées à des gouvernements provinciaux pour qu'ils tiennent à l'écart les syndicats de garantie juifs pour le financement d'emprunts par des agences ou pour des projets provinciaux; demande adressée à une société fédérale de la Couronne pour qu'elle donne des renseignements sur la religion des membres de son conseil d'administration; demande adressée à une firme canadienne pour que celle-ci déclare qu'elle "n'est pas contrôlée par des Juifs".

Des firmes canadiennes se conforment à des clauses de boycottage secondaire et tertiaire. La majorité des transactions d'exportations canadiennes vers les pays de la ligue arabe, au Moyen-Orient, feraient intervenir un respect du boycottage et la plupart des transactions les

plus importantes en valeur comporteraient elles aussi des dispositions de boycottage. Etc...

Il faut évidemment se montrer réconforté et encouragé par la déclaration politique du gouvernement canadien, formulée le 21 octobre dernier, et qui constitue une première étape importante à ce sujet. Mais il est non moins évident qu'à moins que cette politique ne soit soutenue par une législation interdisant de se conformer au boycottage, et cela par des directives administratives précises, elle risque de ne pas être respectée et de constituer une forme de pénalisation pour les entreprises qui s'y conforment.

La communauté mondiale est alarmée à la vue du pouvoir croissant des pays producteurs de pétrole. Le prix quintuplé du pétrole et les embargos constituent une menace sérieuse à l'ordre politique et économique de l'univers, et ont contribué à l'accroissement des difficultés économiques du Canada.

Certes, faut-il favoriser les investissements avantageux avec tous les pays du monde, comme continuent de le faire la France et les Etats-Unis, malgré leur récente loi anti-boycottage. Aussi, faut-il souhaiter que, par une législation appropriée dans le même sens, le Canada puisse être en mesure de prévenir la continuation des pratiques restrictives et discriminatoires au commerce imposées par des pays étrangers. Ce serait là une éminente contribution à la réalisation de cette société juste dont le Canada veut tant se faire l'ardent promoteur.

Paul LACHANCE

## l'opinion des lecteurs

### Pourquoi ne pas le dire?

Mme Suzanne Lachance,  
St-Laurent,  
Ile d'Orléans, Qué.

Enfin, une insulaire qui ose dire ouvertement son accord au centre commercial pour l'Ile. Enfin, une descendante venue tout droit de la cuisine de Bacchus (vous savez sans doute que l'Ile portait ce nom après la conquête des Indiens par les Blancs) qui vient nous rappeler que les médecins, les pharmaciens, les prêtres, ont leur place dans la vie des citoyens.

Enfin, une insulaire qui ose dire qu'elle connaît l'existence de ce projet depuis un (1) an.

Ce qu'elle ne dit pas cette insulaire, c'est qu'il existe déjà une clinique médicale à St-Laurent, et que trois (3) médecins sont obligés d'y venir à temps partiel, à tour de rôle, parce que la clientèle n'est pas assez nombreuse pour faire vivre un médecin à plein temps. Ce qu'elle ne dit pas cette insulaire, c'est que les épicereries de St-Laurent possèdent toutes un rayon de médicaments essentiels. Ce qu'elle ne dit pas cette insulaire, c'est que la pharmacie de Montmorency offre un service de livraison aux gens de l'Ile pour les prescriptions médicales. Ce qu'elle ne dit pas cette insulaire, c'est

que les gens aiment choisir et ont le droit de choisir leur médecin, qui peut être à Beauport, à Charlesbourg ou ailleurs que sur l'Ile.

Ce qu'elle ne dit toujours pas cette insulaire c'est que la clinique médicale actuelle occupe une jolie maison à l'extrémité du village de St-Laurent qui est accessible à pied, à bicyclette ou en voiture, alors que l'autre sera accessible seulement en voiture. Ce qu'elle ne dit pas cette descendante de Bacchus, c'est qu'une pharmacie remplacera le commerce de "souvenirs" à l'entrée de l'Ile; que cette pharmacie ne saurait vivre à l'année, faute d'un assez grand bassin de population à l'Ile d'Orléans.

Enfin, chère insulaire, pourquoi ne dites-vous pas que ce centre sera incapable de vivre avec ces "services", faute de densité de population nécessaire? Pourquoi ne dites-vous pas que ce centre se situe dans une zone commerciale de future zone commerciale? Pourquoi ne dites-vous pas que ce centre sera le moyen d'ouvrir les portes sur l'Ile à des commerces ou bureaux dont vous et les autres insulaires en perdez le contrôle aux bénéfices de quelconque promoteur venu d'ailleurs.

Et le joyau de l'affaire, pourquoi n'en parlez-vous pas, vous qui assistez aux assemblées municipales... "La Maison du patrimoine pour l'Ile". Vous le savez pourtant qu'elle occupera ces lieux alors que l'Ile est pleine de belles vieilles maisons construites par vos nombreuses générations... Pourquoi n'en parlez-vous pas? Et ces locaux qu'on désire vendre au lieu de louer, vous le savez aussi... Pourquoi le taisez-vous?

A force d'être presque tous parents sur l'Ile, vous finissez par vous cacher la vérité. Est-ce par respect? Est-ce par peur de vous déplaire? Mais, à force de vous taire, vous la perdez votre Ile, et malheureusement cette fois, ce sera ni la faute des touristes, ni la faute des étrangers qui sont venus l'habiter.

Vos ancêtres ont fait beaucoup dans le passé, mais le présent relève de vous. S'il est de bon ton de revenir aux ancêtres, il est autant de montrer que vous savez agir dans le présent avec autant de force qu'ils en ont mis eux.

Qui aime bien châtie bien.

Mme Rita H. Robitaille  
St-Laurent, I.O.

### Des précisions sur le projet de l'Ile

M. le rédacteur en chef,

Sauvegardons notre patrimoine! Quels sont ceux qui se cachent derrière ce slogan?

C'est à la demande des gens de l'Ile d'Orléans, à la suite de démarches, de téléphones et de lettres que je me dois de donner les précisions suivantes: il y a une semaine, M. Parent, de Saint-Pierre, président du Comité des citoyens de l'Ile, a annoncé sur les ondes que les paroisses de Saint-Pierre, de Sainte-Pétronille et de Saint-Laurent seraient sensibilisées au projet d'une clinique médicale à Saint-Laurent même. Mais que fait-on des paroisses de Saint-Jean, de Saint-François et de Sainte-Famille qui est la plus peuplée de l'Ile?

On m'a fait le raisonnement suivant: Saint-Pierre et Sainte-Pétronille étant dans le même arrondissement,

Saint-Laurent devient isolé par rapport à ces deux premières.

Qu'apporterait un référendum pour Saint-Laurent? Aucune signification que je sache. D'ailleurs, on a déjà annoncé l'ouverture d'une pharmacie à Saint-Pierre. Bravo à quelques personnes de Saint-Laurent pour leur contribution.

On fait peur aux gens en disant qu'il y aurait une augmentation de taxes. Tous savent fort bien que nous n'avons pas de services d'eau et d'égout.

Par conséquent chaque propriétaire s'occupe de ces services. Comment voulez-vous que les taxes augmentent?

M. le maire de Saint-Laurent disait dans l'article du SOLEIL du 7 juillet dernier "le projet répond parfaite-

ment aux intérêts de la municipalité". Moi j'ajoute et à ceux de l'Ile.

Mais quels sont ces promoteurs qui sont réellement contre le projet? ou plutôt contre la tabagie? Ils sont seulement quelques-uns qui par intérêt personnel refusent tout, même quand il s'agit de l'intérêt de toute une population.

A la demoiselle qui a écrit dans une lettre au SOLEIL que ce centre médical deviendrait plus tard un centre commercial, je dois dire que ces propos sont malicieusement.

Je suis convaincu que la majorité des gens pensent sincèrement qu'une clinique médicale avec ses 4 médecins, une pharmacie avec des compétences bien établies créera un esprit de confiance dans toute la population de l'Ile, sans exception. Valois Rioux  
Saint-Laurent, I.O.

### Des vaincus?

M. le rédacteur en chef,

A l'heure où les anglophones du Québec se lamentent sur les crautés de la Charte de la Langue française et prennent des attitudes de martyrs, il ne sera peut-être pas mauvais de rappeler certaines paroles historiques des leurs à l'endroit des francophones du pays.

Dans l'extraordinaire "Oui au Référendum" que vient de publier Raymond Barbeau, je trouve, page 11, la suggestive déclaration de George Drew, alors premier ministre de l'Ontario:

"Il n'est pas inconvenant de rappeler aux Français qu'ils sont une race vaincue et que leurs droits ne sont des droits qu'à raison de la tolérance de l'élément anglais, lequel, en tout respect pour la minorité, doit être considéré comme la race dominante."

On avouera que cela sent le nazisme à plein nez. Et cependant, aucun anglophone du pays, journaliste, universitaire ou autre, ne s'est élevé contre une aussi formelle intention de génocide, formulée dans un contexte où l'hypocrisie le cède à peine au sadisme.

A bon entendeur salut!

Gustave Lamarche  
de l'Académie Canadienne-Française  
Joliette.



### L'hommage au Sacré-Coeur

M. le rédacteur en chef,

Le 5 juin dernier, la population québécoise rendait l'un de ses plus vibrants hommages au Sacré-Coeur de Jésus dans l'enceinte du Colisée de Québec depuis les fameuses démonstrations monstres tenues jadis au parc Victoria sous l'animation du père Victor Lelièvre, l'apôtre par excellence du Sacré-Coeur.

Malheureusement, contrairement à la gigantesque publicité déployée par nos quotidiens locaux aux fins de ces manifestations religieuses annuelles de ce temps-là, cette année la presse écrite n'a, à ma connaissance, guère contribué à inciter ses nombreux lecteurs de façon à faire revivre leur esprit de foi, soit en y assistant ou en fournissant la chance aux handicapés et malades de prier pour le succès d'une telle fête.

Vraiment, seulement à la pensée que, ni avant ou après, il n'y a eu de reportage à ce sujet, je me demande tout simplement ce qui a bien pu motiver l'absence des gestes traditionnels à cet effet. Seraient-ce des mesures d'économie ou un certain agnosticisme par rapport au culte religieux?

Dans cette veine, rappelons-nous qu'il n'y a pas si longtemps déjà, l'on bannissait la récitation du chapelet à la radio après plus d'un quart de siècle d'existence, considérant que cela était de la foutaise. Quelle belle perspective pour les croyants, n'est-ce pas!

Ce qui m'a d'ailleurs le plus particulièrement frappé au cours de ces prières adressées au Seigneur par la foule, ce sont les témoignages

ultimes de ferveur émanant des jeunes gens. Dans ces circonstances, je ne puis m'empêcher de dire: "Bravo, les jeunes"... Cette attitude de votre part est très réconfortante pour vos aînés, soyez-en sûrs. Sachez également que la prière est l'arme la plus efficace pour vaincre les embûches que vous aurez à affronter au cours de votre vie. Alors, continuez dans cette voie et vous serez d'autant plus heureux.

Alex Blonin  
Ste-Foy.

### LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: Jacques-G. Francoeur  
Président et directeur général: Paul-A. Audet  
Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin  
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint: Claude Beauchamp  
Directeur de l'information: Claude Masson  
Directeur de l'édition: Marcel Pépín

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3334  
RENSEIGNEMENTS 647-3233  
REDACTION 647-3394

## Préfet de discipline demandé au Parlement

Ce n'est pas d'un président dont l'Assemblée nationale aurait besoin par les temps orageux qu'elle traverse péniblement, mais d'un préfet de discipline.

Car la voilà aux prises avec un fouillis invraisemblable, dans un climat de tension qui augure bien mal pour l'essentiel du débat sur la politique linguistique.

Croyant éviter d'interminables débats de procédures, le gouvernement a voulu jouer au fin finaud en

proposant de retirer de la commission parlementaire l'étude du projet de loi numéro 1 sur la Charte de la langue française, pour le remplacer aussitôt par son frère presque jumeau, le "bill" numéro 101. Plus qu'une faute, ce fut une erreur sur tous les plans, et dont les auteurs ne doivent pas être fiers.

Car s'il rendait nécessaire une réimpression, à cause de ses nombreux amendements, le projet linguistique n'avait nul besoin de cette dégringolade de cent numéros

dans le bingo du jargon parlementaire. Ce faisant, le gouvernement dévaluait son projet sur le plan psychologique et émotif, et il donnait un arsenal inouï à une Opposition qui n'en demandait pas tant pour cacher ses tergiversations et ses divisions.

Quand on peut se battre sur la forme, se chamailler sur les procédures stériles, le fond et la substance sont bien légers pour des parlementaires qui ne demandent pas mieux que de semer les embûches et les obstacles à loisir. Surtout si, entre les deux camps ennemis, il y a un président doux et timide, peu rompu à la guérilla verbale, qui ne veut pas jouer d'autorité parce qu'il s' imagine, à tort, qu'il n'a que des adultes autour de lui.

Et c'est exactement ce qui s'est produit mardi, en l'occurrence avec l'un des deux vice-présidents de la Chambre, Mme Louise Cuerrier, député de Vaudreuil-Soulanges. Bien sûr, Madame la présidente (pourquoi persiste-t-on à dire Madame le président? Ce mot se dit au féminin, que diable!) manque d'assurance et d'expérience, mais un certain nombre de députés de l'Opposition en profitent pour se moquer de l'institution qu'elle représente. Il me semble même — et certains incidents en font foi — que quelques-uns se comportent avec elle comme ils n'oseraient le faire devant un homme, abusant de sa bonne foi.

Et elle en a beaucoup. Prenant en délibéré la demande de retrait du bill 1, elle a donné prise à une foule d'arguments procéduriers dont elle fut victime.

Par la suite, plutôt que de retarder la présentation du nouveau projet 101, Mme Cuerrier souleva sans le vouloir un autre chahut, tant et si bien que plus de trois heures ont été perdues dans un climat de foire.

### Deux projets de loi

Il en résulte que l'Assemblée est aux prises avec deux projets de charte linguistique — fait sans précédent — dont le premier ne finit plus d'agoniser entre le Salon rouge et le Salon vert, que l'Opposition a des munitions pour des journées, sinon des semaines à

venir, et que le débat capital de la première année du nouveau régime s'engage dans un climat burlesque.

A qui la faute? Un peu à tout le monde.

Le gouvernement a eu tort de vouloir court-circuiter les procédures normales et de se comporter en tacticien malhabile. Il a eu tort également d'improviser et de faire ce qu'il reprochait à ses prédécesseurs: utiliser le rouleau à vapeur pour hâter l'adoption de projets de loi, en plein été, lourd et humide dans l'enceinte parlementaire.

Pour sa part, l'Opposition a bien le droit de se servir de trucs de procédures pour paralyser les débats, de la même façon que l'escouade péquiste en a usé et abusé de 1970 à 1976.



**gilles lesage**

Mais les libéraux ont tort de s'attacher à la forme plutôt qu'à la substance et un certain nombre d'entre eux dévalent leur rôle en se comportant comme des gamins en goguettes devant une présidente trop indulgente et visiblement dépassée par les événements. Ces chevaliers de l'arrière-garde devraient prendre congé.

### Mascarade déprimante

A bien y penser, le gouvernement aurait dû dès le départ donner suite à son projet de remodeler le calendrier parlementaire sur celui des écoliers et fermer boutique en juillet et août. Les projets de loi 1 (pardon, c'est maintenant 101 dans le bingo) et 2 sont fort importants, mais un délai de quelques mois aurait-il été irréparable? Il aurait en tout cas fait l'économie de scènes disgracieuses et de comédies des erreurs qui risquent de se répéter au cours des prochaines semaines, la fatigue et la tension aidant, et d'improbables vacances en famille.



Les députés ont abusé de la bonne foi de Mme Louise Cuerrier.

La démocratie dont tous se targuent en prend pour son rhume dans cette mascarade déprimante, où les cocasseries s'ajoutent aux bizarreries, dans un climat presque irréel, coupé de la vraie vie.

A ses deux premiers coups d'essai, le gouvernement s'est fourvoyé dans la procédure et il pense venir à bout de l'Opposition par l'usure. Comme les libéraux le faisaient naguère.

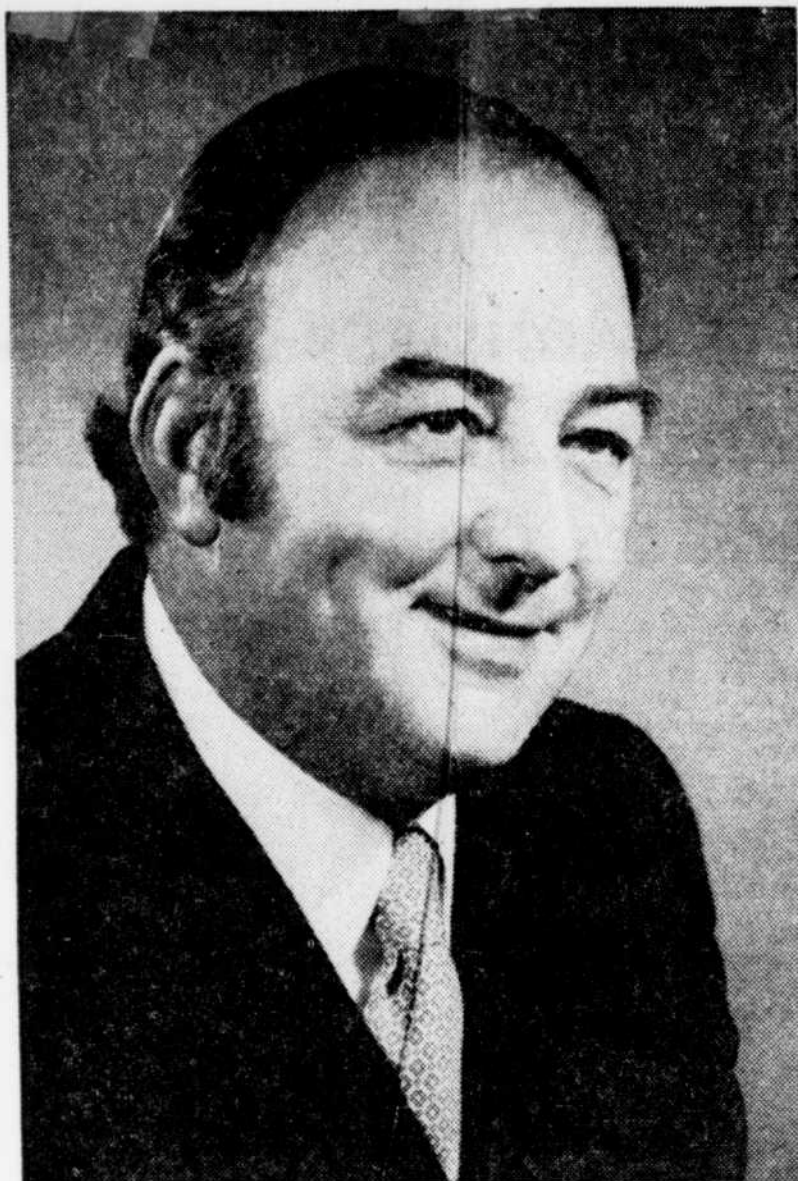
De leur côté, les libéraux remettent à MM. Robert Burns, Claude Charron, Camille Laurin et consorts, les horions qu'ils ont subis durant six ans et demi. M. Jean-Noël Lavoie, surtout, qui a retrouvé son droit de parole, est déchainé. Et comme il connaît fort bien le règlement parlementaire qui porte son nom, il sait ce qu'il faut faire pour prolonger le supplice.

Je sais bien que l'Assemblée nationale n'est pas une amicale

d'enfants de choeur et qu'un débat aussi explosif que sur la langue soulevée de toutes parts la passion et l'émotion. Les députés ne sont pas des robots et eux aussi réagissent avec leurs tripes. D'où les inévitables débats et embûches de procédures, les questions de privilèges, les interminables interventions plus ou moins impetives. Du moins, au Parlement, la guérilla n'est que verbale et chacun peut lâcher de la vapeur.

Mais est-ce trop demander à ces messieurs — car les femmes n'ont pas contribué à ce jour à la foire d'empoigne — d'y mettre un peu moins de tigre et un peu plus de dignité, un peu moins de burlesque et un peu plus de respect envers la vénérable institution dont ils font partie?

Le climat est insupportable à Québec, mais pourquoi l'alourdir avec un mauvais jeu de bingo où personne ne gagne et où Jean-Baptiste, à la fin, se fait duper.



Un Jean-Noël Lavoie déchainé a retrouvé la parole.

### Projet de loi 2

# Libéraux: un consensus acceptable

Lundi dernier, le Parti libéral a fait connaître sa position sur le projet de loi no 2, régissant le financement des partis politiques et modifiant la loi électorale. Le projet de loi no 2 est actuellement en 2e lecture. Voici de brefs extraits de l'intervention du représentant libéral, M. Jean-Noël Lavoie.

Je veux déjà, à ce stade-ci, informer le gouvernement que le projet de loi no 2 amène dans nos rangs, sur le principe même du financement des partis politiques, un consensus acceptable. Cela ne nous empêchera pas, par contre, Mme le président, de faire une lutte des plus sérieuses et des plus ardues en commission, sur des amendements qui ne sont pas des modalités ou des détails du projet de loi, mais qui constituent des principes.

Un projet de loi comme celui qui est présentement devant nous représente à coup sûr une autre étape importante dans la vie démocratique de notre régime politique. Sur ce point, le gouvernement actuel s'inscrit exactement dans la ligne de pensée du gouvernement précédent et je dirais du Parti libéral, puisque le profil des contours de cette loi se retrouve dans les différents avant-projets de loi laissés en chantier l'automne dernier.

### Pas révolutionnaire

Ce projet de loi, d'ailleurs, n'est pas plus révolutionnaire en soi qu'il ne le fut. Loin de là. Déjà, plusieurs provinces canadiennes, le gouvernement fédéral à Ottawa et certains Etats américains ont des projets de loi similaires, à peu de chose près. Cela existe également en Allemagne fédérale et également en Angleterre. Ce qui en fait, pour nous de l'Opposition officielle, un projet de loi attendu et nécessaire, c'est qu'il est l'aboutissement normal de toute la réforme électorale amorcée dès les années soixante par le Parti libéral.

### Un jalon

Même si le leader du gouvernement est orgueilleux et heureux, à juste titre, de parer ce projet de loi, il ne faudrait quand même pas qu'il aille trop loin, qu'il charrie trop. Ce qu'il fait actuellement, c'est un jalon qu'il pose dans le processus normal démocratique au Québec que nous vivons et que nous avons amorcé, surtout de ce côté-ci de cette Chambre, par les grandes réformes que je vous ai mentionnées tout à l'heure: deux refontes de la carte électorale, la création d'une commission indépendante de révision permanente des délimitations des circonscriptions



Gérard-D. Lévesque, chef intérimaire du Parti libéral

électorales, l'abolition du caractère protégé de certaines circonscriptions électorales, la limite des dépenses électorales, le remboursement des dépenses des candidats en période électorale, qui date d'une quinzaine d'années, la constitution de listes permanentes électorales, l'établissement d'un système annuel de révision des listes électorales, la diminution de la durée de la période électorale et, également, encore l'année dernière, une participation importante de l'Etat aux dépenses d'administration des partis politiques, loi qui a été votée le 19 décembre 1975, allouant une somme de \$400,000 aux différents partis politiques, suivant le pourcentage de vote obtenu. Je voudrais signaler également, durant ces mêmes années, de la part de l'Union nationale, l'abolition du conseil législatif qui a encore été une réforme de notre système démocratique. Il ne faudrait pas penser que le gouvernement d'en face est le plus grand révolutionnaire. Non, il est uniquement dans la foulée qui avait été tracée depuis une quinzaine d'années. Il n'y a rien de révolutionnaire dans ce projet de loi, c'est un jalon. Avant le 15 novembre, les horloges fonctionnaient et le monde tournait!

Il demeure, néanmoins, certains points d'interro-

gation qui ne sont pas sans nous causer une certaine inquiétude et dont j'aimerais saisir le gouvernement. J'apprécierais à ce propos, Mme le président, que le leader du gouvernement entrevoie notre démarche dans un esprit aussi positif qu'il a su le faire précédemment, et exceptionnellement, je dirais, dans la réimpression du projet de loi no 2. Ces remarques sont assez importantes pour que le gouvernement en prenne bonne note et donne des réponses transparentes à la population par la suite.

Ma première observation se situe au niveau du comité consultatif qu'on a institué dans la réimpression du projet de loi et qui devra être consulté par le directeur général responsable de l'application de la loi. Je me demande quel sera le rôle véritable de ce comité consultatif et quels seront ses pouvoirs, du fait que sur ce rôle et ces pouvoirs il n'y a aucune réponse qu'on puisse trouver dans cette loi. Quel sera le poids de ce comité consultatif, ou est-ce qu'il s'agit tout simplement d'une douce caution morale, surtout que ce même comité consultatif formé de deux représentants de chaque parti politique, si je me rappelle bien, sera présidé par le directeur général responsable de l'application de la loi?

Je crois que le rôle, les devoirs et les pouvoirs de ce comité consultatif devront être spécifiés et clarifiés dans la loi.

### Dépenses électorales

Un autre sujet qui n'entraîne pas l'adhésion spontanée de l'Opposition officielle, c'est que le projet de loi régira les dépenses électorales des partis politiques, alors qu'antérieurement cette prérogative était dévolue au président des élections. On sait que, depuis une douzaine d'années, lorsqu'il s'agissait de rembourser les différents candidats d'un certain pourcentage de leurs dépenses électorales lors de telle ou telle campagne électorale, nous avions affaire au président général des élections. Celui-ci est là d'après mes informations, depuis une trentaine d'années, et a traversé tous les régimes et, à ma connaissance, a donné satisfaction, je dirais complète à tous les députés de cette Chambre qui siègent actuellement ou qui ont siégé antérieurement. Je ne demande pourquoi dédoubler et créer un autre poste de directeur général, alors que, tout simplement, cela aurait été tellement plus facile, au lieu d'avoir une prolifération des organismes, des bureaux et des systèmes de contrôle, de confier au président général des élections la surveillance et l'administration de cette loi. On sait qu'en vertu de cette loi le président général des élections devient le directeur général des

élections. Le projet de loi que nous étudions actuellement dit même que les deux directeurs, le directeur général des élections et le directeur général de la surveillance des dépenses et du financement des partis politiques, devront collaborer ensemble en vue de partager certaines informations ou documents pertinents. Cela aurait été tellement plus facile. Comme cela existe dans d'autres instances, d'autres gouvernements, à Ottawa, entre autres, où c'est le président général des élections qui administre autant les élections que le remboursement des dépenses encourues lors des élections et qui surveille également le financement des partis politiques. Ce changement aurait pour effet d'éliminer beaucoup d'ambiguïtés à plusieurs niveaux.

### Personnes morales

Une autre observation, celle-là n'est pas de nature administrative ou opérationnelle, mais en est une de principe. Il s'agit des personnes morales, soit les sociétés, les groupes de citoyens, les associations, les coopératives, les syndicats, les raisons sociales, etc. Je ne voudrais pas en faire un débat de fond, Mme le président, mais je voudrais souligner que les personnes morales sont consacrées par notre droit civil, nos institutions, notre tradition, que ces personnes morales ont des droits et des devoirs sociaux de par notre droit civil encore et que ces mêmes personnes morales paient une bonne partie des impôts qui permettent à l'Etat de s'administrer. Au lieu de rayer d'un trait un droit reconnu, il eut été de beaucoup préférable de discipliner les dons des personnes morales. En limitant ces dons, pourvu que cette limite soit plutôt minime, au moins, on respecterait un principe d'expression et d'association que reconferme la Commission des droits de la personne.

### Un ministre responsable

Une dernière observation, Mme le président, et celle-ci j'en fais une question de principe. Je ne vois pas pourquoi un ministre serait responsable de l'application de cette loi. Je trouve que c'est un accroc énorme à notre système démocratique. D'ailleurs, je ne vous référerai pas à l'article, parce que j'en fais une question de principe. Comme c'est une loi qui doit entrer dans un genre de charte éventuelle de toute la démocratie au Québec, de tout le système électoral, pourquoi un ministre serait-il responsable de l'application de la loi? Nous avons d'autres lois où il n'y a pas de responsabilité ministérielle. Justement, je crois que des lois d'organismes ou des fonctionnements de la sorte ne devraient pas être aux mains d'une personne de l'exécutif.

# faits divers

## Ceux qui veulent protéger leur propriété avec des armes à feu sont une menace pour eux-mêmes (BASFORD)

### "Faites chanter la couleur"

avec le merveilleux

**FUJI FILM**

et demander votre **AFFICHE EN PRIME**

Des grandes affiches superbes (23 1/4" x 16 1/2"), égales à la fidélité de couleur du Fujifilm même. Très convenable à l'encadrement et idéal pour la décoration de la maison ou du chalet. Voyez votre détaillant — choisissez l'affiche de votre choix avec tout achat de Fujifilm. Six jolis sujets parmi lesquels choisir, ou encore collectionnez les tous.

"Faites chanter la couleur" avec

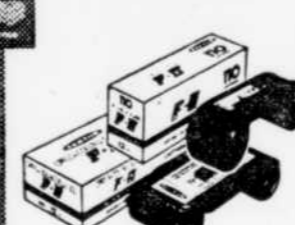
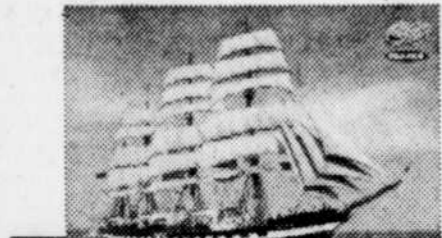
**FUJI FILM**

**FUJICOLOR F-II**

POUR ÉPREUVES COULEURS

**FUJICHROME**

POUR DIAPOSITIVES COULEURS



\*Chez les détaillants Fujifilm jusqu'à l'épuisement du stock d'affiches. Distribué par

OTTAWA (PC) — La majorité ministérielle a défait hier un amendement progressiste-conservateur qui aurait maintenu le droit des Canadiens à acheter des revolvers et autres petites armes pour protéger leurs biens.

Cet amendement au projet de loi sur le port d'armes n'est que l'un d'une douzaine rejetés par la majorité libérale.

Les Canadiens peuvent actuellement acheter de petites armes pour protéger leur propriété aussi bien que leur vie.

M. Ron Basford, ministre de la Justice, a soutenu que le gouvernement changeait la loi à la requête de la police de tout le pays. Les personnes qui cherchent à protéger leur propriété avec

des armes à feu "sont généralement une menace à eux-mêmes plus qu'aux intrus".

Le ministre a signalé qu'en vertu de la nouvelle loi les Canadiens pourront encore acheter des fusils, des carabines ("long guns") pour la protection de leur propriété.

La majorité libérale a aussi rejeté un amendement qui aurait obligé le Cabinet à faire approuver par le Parlement ses arrêtés ministériels relatifs au code criminel.

Les conservateurs avaient soutenu que le Cabinet peut passer de ces arrêtés et faire des Canadiens, qui ne les connaissent pas, des transgresseurs de la loi.

M. Basford a répliqué que le Cabinet fait toujours connaître ces changements et

que ce serait paralyser le travail de la Chambre que de lui soumettre tous ces arrêtés.

#### Amendements

Voici d'autres amendements proposés par l'Opposition et rejetés par la majorité:

Ne pas considérer comme une infraction le fait de posséder une arme à feu sans numéro de série et sans excuse légale;

Adoucir la réglementation proposée sur les collectionneurs d'armes à feu. En vertu des règlements proposés dans le projet de loi, un collectionneur sans soin qui se ferait voler une arme serait passible de prison;

Supprimer une disposition

qui rendrait illégal le fait de prêter ou de vendre une arme à une personne qui, en vertu de la nouvelle loi, n'aurait pas le droit d'en posséder.

Le débat sur les changements au code criminel se continue aujourd'hui. C'est l'opposition à plusieurs dispositions du projet de loi relatif à ce code qui retarde l'ajournement de la session.

Cet ajournement a lieu d'habitude au début de juillet, mais il semble que les députés ne pourront partir en vacances avant la fin du mois. En plus du code criminel, ils doivent étudier la révision de la loi de l'immigration et des changements à la loi de l'assurance-chômage.

## Un motocycliste est tué dans un accident à Métis-sur-Mer

par Lucien LATULIPPE  
Un motocycliste de Montréal a été tué, hier, sur la route 132 à Métis-sur-Mer, dans le comté de Matane. Il s'agit de Pierre Joly, âgé de 20 ans, du 6195 rue Emile-Nelligan.

La tragédie est survenue vers midi et demi. La Sûreté du Québec à Rimouski précise que la moto circulait en direction ouest et qu'elle avait heurté l'arrière d'une auto la précédant, pour dévier vers la gauche et être heurtée par une auto circulant en sens inverse.

La police de Sept-Îles mentionnait, hier, qu'un adolescent avait perdu la vie sur

### Amende de \$25 à Lévesque

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien La Presse, le premier ministre René Lévesque s'est vu imposer une amende de \$25 par la police de la Communauté urbaine de Montréal pour n'avoir pas porté de verres correcteurs, tel que stipulé par son permis de conduire, le dimanche 6 février 1977, quand la voiture qu'il conduisait fut impliquée dans un accident.

son territoire, lundi dernier. Marco Desbiens, âgé de 12 ans, du 67 rue Des Plaquebi-

res, à Clark City, était en bicyclette et il a été heurté par une auto.

premier ministre de toute responsabilité criminelle dans cet accident mais la police de la CUM, sur avis juridique, a décidé d'imposer l'amende.

Toujours selon La Presse, la contravention a été envoyée il y a quelques jours à M. Lévesque, qui n'a pas tardé à l'acquiescer.



# Polaroid

**Le tout nouvel appareil-photo "OneStep"**

C'est un jeu d'enfant! Vous n'avez qu'à presser un bouton pour réaliser de splendides photos! Voici ses plus importantes caractéristiques: déclenchement automatique de l'obturateur électronique, réglage d'exposition automatique, aucun autre réglage à effectuer que celui des nuances. Utilisez un flashbar courant et des films SX-70 pour des couleurs toujours très nettes. (Film non compris)

# 37<sup>87</sup>

chacun

pour faciliter vos achats



6 1234 5678 901  
J.R. ROY

**Films Polaroid**

Type 108 II, couleur ..... chacun 6.75

Type 88 II, couleur ..... chacun 4.75

Type SX-70, couleur ..... chacun \$6

Type 107, noir et blanc ..... chacun 3.95

Type 87, noir et blanc ..... chacun 3.25

**Un déclencheur automatique très pratique!**

Un dispositif merveilleux qui vous permet de faire aussi partie des photos de groupe! Ce déclencheur automatique s'installe sur tout appareil "Pronto" ou "OneStep". Mode d'emploi facile. Procurez-vous le au plus tôt.

# 9<sup>99</sup>

chacun

## Gracieuse pour ce grand jour

Une jolie robe en souple Banlon à motifs "Eventail" qui se complète d'un capuchon infiniment romantique, garni d'un biais de peau de soie ainsi qu'au bas de la jupe et aux manches. Gr.: 4 à 12. \$225.00

Voyez notre collection automnale de robes de soirée, robes d'après-midi, ensembles de voyage et ensembles sport.



# LOUSON LITE

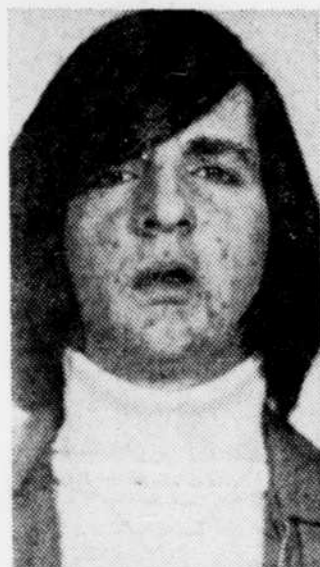
275 est, rue St-Joseph, Québec (entre Dorchester et Caron)

# Le détective Latulippe s'est tirailé par deux fois avec Alexandre Morin avant de réussir à le maîtriser

par Lucien LATULIPPE

"Je ne croyais pas l'avoir touché. Il a couru une centaine de pieds après le dernier coup de feu. Je l'ai rejoint près de la rue Saint-Joseph. Il m'a lancé son veston par la tête et il a encore tenté de me désarmer. On s'est tirailé une autre fois. Je suis parvenu à le maîtriser. C'est seulement à ce moment que j'ai remarqué un trou dans son jean, à la hauteur de la cuisse, et que j'ai réalisé qu'il était blessé."

C'est ce que nous a déclaré lors d'une entrevue, hier après-midi, le détective Jacques Latulippe. Le détective Latulippe venait de compléter son rapport avec le sergent Antonio Guillemette.



Alexandre Morin

Prié de nous donner ses impressions, le détective Latulippe a répondu: "Je vais te dire, je savais qu'il était considéré comme dangereux et qu'il avait échappé à des confrères, il y a quelques semaines, en sautant d'un second étage. J'étais nerveux surtout après qu'il eut fait mine de pointer une arme sur moi. Il mesure près de six pieds et j'ai constaté, en me tirillant avec, qu'il était musclé."

En plus d'être en liberté illégale, Alexandre Morin, 21 ans, était recherché sur man-

ats pour voies de fait et pour vols. Le jeune Morin, qui purgeait une peine de trois ans pour un vol à main armée, vol simple et recel, avait obtenu un laissez-passer du centre de détention Saint-Hubert, à Montréal, pour assister aux funérailles de son père, mais il avait omis de se rapporter le 15 avril dernier. Le détective Latulippe roulait en auto-patrouille banalisée sur la rue Saint-Joseph lorsqu'il a aperçu Morin. Il était 10h, hier matin.

"Après avoir demandé du renfort, j'ai couru après. Il filait comme une gazelle. Je l'ai perdu de vue sur le boulevard Langelier. Un citoyen m'a dit qu'il avait vu un homme entrer en courant dans une cour de la rue Saint-François, non loin du boulevard Langelier.

"Je suis entré dans la cour. C'était sombre. Il y avait deux autos garées. Revolver au poing, je me suis avancé lentement, écoutant le moindre bruit.

"J'ai aperçu deux pieds sous une porte au fond de la cour et j'ai dit: 'Sors, Morin, je sais que tu es là'."

"Il a poussé la porte et il s'est rué sur moi. Il voulait me désarmer. Nous nous sommes tirillés et nous avons roulé à terre.

"Aucun coup n'a été échangé. On se tirillait. Morin n'a également prononcé aucun mot. Il m'a poussé et il a pris de nouveau la fuite par le boulevard Langelier, vers la rue Saint-Joseph.

**Coups de semonce**

"Tout en le pourchassant, je lui ai crié à quelques reprises: 'Arrête ou je tire'. J'ai tiré trois coups de semonce en l'air. Comme il continuait à fuir et que j'étais à environ 30 pieds de lui, j'ai visé les jambes.

"Il a continué à courir et j'ai été surpris de constater que je l'avais touché, après lui avoir passé les menottes. Une auto-patrouille est arrivée et je leur ai dit de le transporter tout de suite à l'Hôtel-Dieu où les médecins ont constaté que seule la chair de la cuisse avait été meurtrie par le projectile."

Alexandre Morin a reçu des soins et il a ensuite été remis entre les mains de la police pour être incarcéré à

la centrale du parc Victoria. Il a fait une déclaration et il a même reçu la visite de son avocat. Il devait comparaître ce matin.

"Est-ce que des gens t'ont aidé ou nui au cours de la poursuite, avant l'arrivée de renfort? Une personne m'a indiqué où il était entré dans la cour de la rue Saint-François.

"Des témoins étaient là au moment de l'arrestation. Ils ont vu Morin me tirer son veston, mais personne ne m'a aidé.

"Quelques instants avant que la première auto-patrouille n'arrive, un groupe de jeunes gens sont sortis d'un hôtel voisin et j'ai eu l'impression qu'ils étaient prêts à s'en mêler, mais plutôt pour aider Morin. Heureusement, des agents sont arrivés sur les entrefaites et le blessé a été conduit promptement à l'hôpital."

Ainsi se résume la capture d'Alexandre Morin par le détective Jacques Latulippe, un policier dans la trentaine, mesurant quelque cinq pieds et huit pouces et pesant environ 160 livres.



Le Soleil, Gilles Lafond

C'est dans cette cour qu'Alexandre Morin s'était réfugié pour tenter d'échapper à la police et qu'il s'est tirillé avec le détective Jacques Latulippe qui tient le galon à mesurer à l'arrière plan. A droite le sergent Antonio Guillemette, chargé de l'enquête.

**HOTEL/MOTEL**  
*Chalet des Phares*  
ST-ANTOINE DE TILLY, ROUTE 3, CTE LOTBIMIERE

Dimanche 24 juillet  
**SOUPER CHAMPETRE**  
(Boeuf braisé)  
2 orchestres  
"LES MARIACHIS"  
et  
"MODULATION"

Disco-Bar, prix de présence dans l'après-midi.  
Souper: \$10.95  
Soirée seulement: \$1.50

RESERVATIONS: 1(418)477-2331  
Nous acceptons les appels à frais virés.  
Salles disponibles pour tous genres de réceptions.

**CAP-ROUGE**  
NOUVEAU DEVELOPPEMENT  
**LES BOCAGES**  
DU GOLF...

Nouveau concept d'habitation. Magnifique terrain boisé. Voisin du golf.

MAISON MODELE:  
rue Jean-Charles Cantin, Cap-Rouge

Pour informations:  
**LÉO BEAUMONT INC., COURTIER**  
Représentant: **653-9504**  
Bureau  
**André Jobin** **683-1508**  
(code 178)

posez-vous en expert!  
**Objectif: vacances**

**Canon AT-1**  
semi-automatique.  
La dernière-née de Canon. Lentille 50mm, 1.8. Conçue en vue de l'adaptation d'un dispositif motorisé, d'un dispositif dateur et d'un flash électronique automatique.

**SPÉCIAL: \$249.92**

**Canon AE-1**  
électronique.  
Entièrement automatisée pour prises intérieures ou extérieures. Conçue en vue de l'adaptation d'un dispositif motorisé de surmultiplication de vitesse de prise d'images — 2 clichés/seconde. Modèle compact d'une précision incroyable.

**SPÉCIAL: \$325.92**

**CINÉ SONORE SUPER 8**  
**Canon 514XL-S**

Téléobjectif pouvant grossir 5 fois l'image. Dispositif d'effets spéciaux de sonorisation. Rend possible les contrôles à distance. Lampe-pilote XL. Incluant micro Dynamic DM3OR (non illustré).

**SPÉCIAL: \$357.92**

Otto Lang poursuit The Canadian

SASKATOON (PC) — M. Otto Lang, ministre fédéral des Transports, a annoncé qu'il assignerait en justice l'hebdomadaire anglophone Canadian Magazine pour un article publié dans son édition du 4 juin à son sujet.

Il n'entend cependant pas poursuivre les 11 journaux qui ont diffusé cette revue avec leur édition du samedi.

M. Lang compte réclamer des dommages-intérêts, mais il n'en précise pas le montant.

Sur avis juridique, le Star-Phoenix et le Leader Post de Regina, n'avaient pas diffusé ce numéro.

Le ministre affirme n'avoir pas menacé les journaux de la Saskatchewan de poursuites judiciaires s'ils diffusaient le numéro controversé de Canadian Magazine.

**CABARET LE BRUMO**  
DU NOUVEAU à compter de 11h00 à 14h00

MENU du JOUR 1.99 à partir de

servi par nos SERVEUSES TOPLESS et BOTTOMLESS

Les Saules  
2376, boul. Hamel - 871-5786

Dans le quartier Les Saules rattaché au casse-croûte

**LA BINERIE**  
NOUVEAU DELICATESSEN (coin des boul. Hamel et Masson)

EN SPECIAL:

- Jambon à sandwiches 1.99 lb
- Bacon 1.35 lb
- Jambon à déjeuner 1.89 lb
- Saucisson .75 lb

FROMAGÉS et VIANDES canadiennes et importées  
PATISSERIES ASSORTIES

Service complet de traiteur  
A VOTRE SERVICE 24 HEURES SUR 24  
7 JOURS PAR SEMAINE

**Amateurs de photographie!**

**PARTICIPEZ AU 39e CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOS KODAK**  
Du 4 juin au 23 juillet 1977

**Vos meilleurs instantanés peuvent vous valoir de magnifiques prix.**

Présenté à travers le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, ce concours est organisé à Québec et dans la région par votre journal

**LE SOLEIL**

Concours de Photographies  
390 St-Vallier est,  
Québec G1K 7J6

au royaume de la

**Camera**

359 est, boul. Charest Québec 529-2557

3207, Chemin Ste-Foy (Centre de la Colline) Ste-Foy 653-3220

CARTES CHARGEX OU MASTER CHARGE ACCEPTÉES



## Raymond Fréchette reçoit une sentence de deux ans moins un jour de prison

L'un des deux individus impliqués dans les actes de violence posés contre quatre policiers québécois, le soir du 27 janvier 1975 à la brasserie le Pêcheur, a écopé, hier, d'une peine de deux ans moins un jour d'emprisonnement.

Telle est la sanction imposée par le juge Paul-Emile Fortin, de la cour des sessions de la paix, à Raymond Fréchette, 35 ans, du 8425 route Sainte-Clair, à Montréal.

Le complice Larry Lévesque, qui avait personnellement déchargé son arme à feu sur les policiers Paul Langlais, Jean-Noël Potvin,

Roland Otis et J.-E. Lachance, avait écopé d'une peine d'emprisonnement de 22 mois.

L'aveu de culpabilité de Fréchette, relativement à cette cause de tentative de meurtre, s'est accompagné d'une "confession générale" dans laquelle il s'est déclaré coupable d'un certain nombre d'autres crimes. Des peines concurrentes d'emprisonnement lui ont été imposées: entrée avec effraction dans un édifice autre qu'une maison d'habitation (deux ans moins un jour) et possession illégale d'outils de cambriolage (12 mois); assaut avec lésions sur la personne

d'un portier de bar-salon (12 mois); non-respect des conditions d'une libération sous cautionnement (un mois).

Ces cinq causes devaient presque toutes être entendues le 27 juillet.

Alors qu'une peine d'emprisonnement de deux ans implique nécessairement une détention dans un pénitencier fédéral, les tribunaux croient parfois opportun de faire en sorte que la sanction soit purgée dans un établissement provincial tel que le Centre régional d'Orsainville. C'est la raison d'être de la peine de deux ans moins un jour.



Il mange

Brad Delaney commence son repas du midi qui comprend cinq ou six sandwiches, du rôti de bœuf avec les à-côtés, un poulet et deux hamburgers. Malgré tout, ce charpentier torontois de 20 ans réussit à maintenir son poids à 175 livres, en faisant de l'haltérophilie, de la nage et du karaté. Son médecin précise que le jeune homme est en excellente santé.

## Subtilité concernant le casier judiciaire

Un citoyen peut n'avoir jamais été condamné pour une offense criminelle et être marqué, par contre, par l'existence d'un dossier judiciaire.

Une subtilité juridique découlant d'une discordance entre le code criminel et la loi sur les casiers judiciaires en est la cause.

Président, lundi, une séance de comparutions, au palais de justice de Québec, le juge Paul-Emile Fortin, a tenu à signaler la chose à un avocat de la défense qui réclamait la "libération inconditionnelle" de son client, un étudiant.

Depuis quelques années, le code criminel permet à un juge de faire bénéficier une personne qui se reconnaît coupable (ou qui est reconnue coupable) d'une offense criminelle de ce que l'on appelle "la libération conditionnelle" ou même de "la libération inconditionnelle".

Une telle "libération" favorise souvent des étudiants — pour le bénéfice de leur carrière future —, ou des

personnes occupant des fonctions telles qu'elles perdraient leur emploi si elles devaient déclarer à leur employeur qu'elles sont sous le coup d'une condamnation judiciaire. En vertu du code, une personne bénéficiant d'une libération conditionnelle ou inconditionnelle est en droit de proclamer qu'elle n'a jamais été condamnée.

Mais voici l'autre volet de la question. En vertu de la loi sur les casiers judiciaires, la libération conditionnelle ou inconditionnelle constitue un dossier judiciaire, comme toute autre sentence.

La personne qui est à la recherche d'un emploi et qui a bénéficié d'une telle libération devrait donc bien écouter ou bien lire les questions qu'on lui pose.

Si on lui demande si elle a déjà été condamnée, la réponse est non.

Si on lui demande si elle a un casier judiciaire, la réponse est oui... à moins qu'à l'expiration de certains délais, elle n'ait obtenu l'effacement de cette séquence de son passé.

## Le juge lui accorde un sursis de sentence: elle perd connaissance

Sous le coup de l'émotion, en apprenant qu'elle venait de bénéficier d'un sursis de sentence, une jeune femme enceinte, en pleine salle d'audience, hier avant-midi, au palais de justice.

Agée maintenant de 21 ans, la jeune femme avait été entraînée, il y a deux ans, dans une aventure sentimentale par un homme marié, de 40 ans. L'aventure ne fut pas que sentimentale: elle eut des répercussions ailleurs.

Sous l'instigation de son "protecteur", la femme, qui n'avait alors que 19 ans, a posé des actes laissant croire qu'elle était l'épouse de ce dernier. Après du vendeur d'un immeuble acheté, auprès d'une compagnie de fiducie et même dans l'étude d'un notaire, elle se fit pas-

ser comme étant Mme Michèle Lauré, née Pierrette Orsini. Comme ces noms n'ont aucun rapport avec la réalité, elle fut accusée de supposition de personne, d'usage et d'emploi de faux, ainsi que de fraude pour un montant de \$7.500.

Jolie, bien mise et s'exprimant avec aisance, la jeune femme expliqua au juge qu'elle voulait à tout jamais oublier cette "folie" de jeunesse. Son avocat, Me Gilbert Chénier, argumenta qu'elle avait été la malheureuse victime d'un chevalier d'industrie qui a abusé de son amour et de sa naïveté. Le procureur de la couronne, John D'Arcy Asselin, a pratiquement admis la chose, en s'en remettant à la discrétion de la cour.

Le juge prononça un sursis de sentence, en recomman-

dant à l'accusée d'être de bonne conduite d'ici deux ans, sans toutefois l'astreindre à l'obligation de se rapporter périodiquement à un agent de probation.

La voix émue, la jeune femme remercia le juge, tant en son nom qu'en celui de l'enfant qui naîtra en octobre... Elle eut à peine le temps de terminer sa phrase: elle s'affaissa sur le parquet, y restant une ou deux minutes...

## Contravention

REGINA (PC) — La police de Regina a dressé une contravention de \$40 au premier ministre de la Saskatchewan, mercredi, pour avoir roulé à 40 milles à l'heure dans une zone de 30 milles.

CONSTRUCTION, QUINCAILLERIE, PLOMBERIE, ELECTRICITE, Etc.

### TOLE GAUFREE DE QUEBEC INC.

49, MARIE-DE-L'INCARNATION  
Québec  
681-6221

PLAZA LEO-T. JULIEN  
Rte du Lac-Beauport  
N.-D.-des-Laurentides 849-2817



### GRANDE VENTE D'ECOULEMENT DE TOUTES LES TONDEUSES EN MAGASIN



Modèle 147-107  
**TONDEUSE A ESSENCE**  
de 3.5 c.v., 4 temps,  
largeur de coupe  
de 20", roues de 7".

Régulièrement \$127.95

**102.97**

**GAZOLINE**  
Modèle 153-107  
2 temps, 20", 3 C.V.  
Rég. \$162.95 **130.97**

**GAZOLINE**  
Modèle 147-207  
4 temps, 20", 3.5 C.V.  
Rég. \$138.95 **111.97**

**ETENDEUR POUR PELOUSE**  
16"  
Rég. \$12.95 **9.97**

**BROUETTE A JARDIN**  
Construction d'acier, roue 12"x3",  
pneu plein. Rég. \$39.95 **29.97**



Modèle 636-107

**BECHEUSE A JARDIN "MOTO MOWER"**

Moteur Briggs & Stratton à 4 temps de 5 C.V., entraînement par chaîne.

Régulièrement vendue \$286.95 **229.97**

**SUNBEAM ELECTRIQUE**  
Modèle 189 Rég. \$109.98 **87.97**

**SUNBEAM ELECTRIQUE**  
Modèle RE-70 Rég. \$92.98 **74.97**

**SUNBEAM ELECTRIQUE**  
Modèle RE-76 Rég. \$124.98 **99.97**

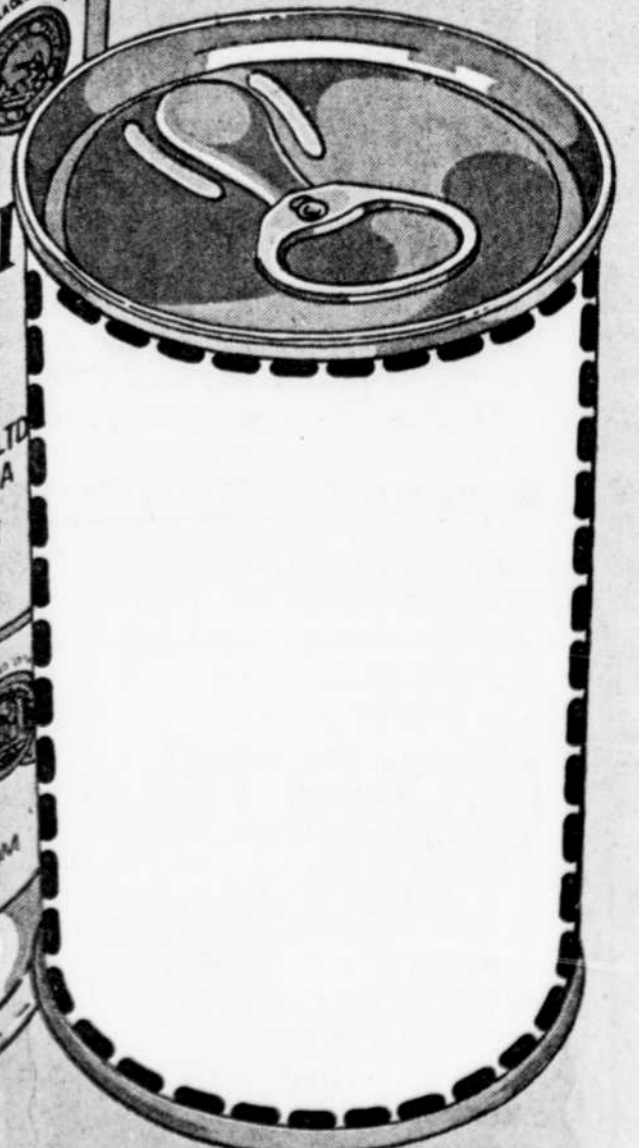
**TONDEUSE A GAZOLINE**  
Modèle 147-107  
4 temps, 3.5 C.V., 20"  
Rég. \$127.95 **102.97**

LES QUANTITES SONT LIMITEES LES QUANTITES SONT LIMITEES LES

Les rhums Bacardi sont produits par autorisation spéciale et sous la surveillance de Bacardi & Company Limited. "Bacardi" et le signe de la chauve-souris sont des marques déposées de Bacardi & Company Limited. Embouteilles au Canada par FBM Distillers Cel. Ltee. Echivé à FBM Distillers Cel. Ltee. C.P. 366, Place Bonaventure, Montréal, Québec, pour obtenir un livret de recettes de cuisine et de cocktails.



Allons, un peu d'audace... vous ne pouvez pas vous tromper avec le partenaire idéal de toutes les eaux gazeuses.



**Le rhum Bacardi... Un pas dans la bonne direction. Faites le reste!**

rhum BACARDI

# Le Musée des Beaux-Arts de Montréal en difficulté

Ca ne va pas bien au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Après les difficultés administratives de l'automne dernier, voici que le conseil d'administration de l'institution vient de décider de fermer son école d'art, en raison d'un déficit croissant qui alourdit la situation financière déjà difficile au musée.

Durant le dernier exercice scolaire, le déficit de l'école s'est élevé à \$120,000, et les nouvelles dispositions salariales du projet de convention collective pour 1977-1978 laissent anticiper une

augmentation de ce déficit à \$200,000.

"Les demandes du corps enseignant sont de plus en plus conformes aux salaires accordés dans le secteur public au niveau collégial, mais sans subvention du gouvernement, elles deviennent hors de notre portée", a déclaré le Dr Sean Murphy, président du musée, en faisant l'annonce de la fermeture.

L'école, qui a formé plusieurs artistes de renom, est agréée comme telle par le gouvernement.

Depuis le printemps 1976, elle a tenté d'être accréditée comme établissement d'intérêt public. Cette accréditation lui aurait donné accès à l'équivalent de 30 pour cent des fonds accordés par l'Etat à une école publique du même genre, assurant ainsi une garantie sur les immobilisations et permettant d'avoir une subvention pour location d'espace.

Cependant, le ministère de l'Éducation a indiqué au musée qu'il est incapable d'aider l'école à ce moment-ci parce que tout le système des

subventions accordées aux écoles privées est en voie de révision, et qu'en plus, il n'y a pas de fonds supplémentaires accessibles au secteur éducatif privé cette année.

Lorsque l'école a été fondée, il y a un siècle, aucun autre établissement montrealais n'offrait un programme similaire. Avec le temps, les universités et les CEGEP ont mis au point des programmes parallèles à ceux de l'école. Le musée envisagera une nouvelle conception du rôle qu'il pourrait jouer dans le domaine éducatif.

## le cinéma



CANADIEN: Main basse sur la TV (4) 19h, 21h15.

CANARDIERE: Bonjour lunettes, adieu fillettes (-) 19h45. Black Emmanuelle (6) 18h20, 21h25.

CAPITOL: Sang dans les rues (-) 12h45, 15h50, 18h35, 21h30. Le péché (-) 14h25, 17h20, 20h05.

CARTIER: Les trois jours du Condor, 19h. Johnny s'en va-t-en guerre, 21h30.

CINEMA DE PARIS: Les deux fibustiers (6) 13h25, 16h35, 19h50. King Kong s'est échappé (5) 15h, 18h10, 21h55.

EMPIRE: Festival du film (entrée gratuite pour enfants), dès 14h00.

LAIRET: Des roses blanches pour ma soeur noire (6) 18h30, 21h45. Le fils du boss (-) 20h10.

LE BIJOU: J.A. Martin, photographe (4) 19h, 21h.

LIDO: Née, l'initiation d'une adolescente (5) 19h30. Le jardin des supplices (6) 21h20.

MIDI-MINUT: Acte d'amour au Danemark (-) 13h15, 16h, 18h45, 21h35. Les minettes font la queue (-) 14h35, 17h20, 20h05.

ODEON DAUPHIN: Sept hommes à l'aube (4) 15h55, 19h40. Chewing-gum rallye (-) 14h, 17h45, 21h30.

ODEON FRONTENAC 1: Ca-

sanova (3) 14h, 17h, 20h05.

ODEON FRONTENAC 2: Attention on va se fâcher (4) 15h15, 19h30. Les chiens de mer (4) 13h, 17h10, 21h15.

PIGALLE: Exaspération sexuelle (-) 13h30, 16h20, 19h, 22h. Les fleurs (-) 15h, 17h35, 20h30.

PLACE QUEBEC 1: A Bridge Too Far (-) 20h.

PLACE QUEBEC 2: Exorcist II, the Heretic (-) 18h45, 20h50.

STE-FOY ALOUETTE: Acte d'amour au Danemark (-) 13h, 15h50, 18h40, 21h25. Les minettes font la queue (-) 14h25, 17h15, 20h10.

STE-FOY CHAMPLAIN: Tueur à gages à Trinita (6) 13h, 16h20, 19h40. La submersion du Japon (-) 14h35, 17h55, 21h15.

ST-ROMUALD: Les filles aux trosses (5) 19h30. Colère froide (-) 21h10.

### CINE-PARCS

BEAUPORT 1: L'autre versant de la montagne (4). La kermesse des aigles.

BEAUPORT 2 et MONTMAGNY: L'île sur le toit du monde (5). L'honorable Griffin.

DE LA COLLINE: A plein gaz (-). C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule.

LAIRET: Des roses blanches pour ma soeur noire (6) 18h30. Le fils du boss (-) 20h10.

### La médaille de Paris

Le Québécois Roberto Wilson, auteur d'un ouvrage sur Alexandre Dumas, a reçu, il y a quelques semaines, la médaille de la ville de Paris pour son livre intitulé "Le général Alexandre Dumas, soldat de la liberté". L'ouvrage, publié à Québec en avril dernier, et lancé au sixième Salon international du livre de Québec, a de plus été offert lors d'une vente-signature au profit de la restauration du Château de Monte Cristo où vécut le romancier Alexandre Dumas.

ça c'est du cinéma! 18 ANS Adultes

### Projections Spéciales

Diana Love  
Agathe Aubain

La Grande Culbute

le pigalle

Dès DEMAIN!

DEUX GRANDS SUCCES À NEW-YORK

"Voilà un film différent, un film original, un film qui rend heureux". JAMES MATHON

Une délicieuse comédie sur l'amour.

Salut L'Artiste

YVES ROBERT

Cousin Cousine

DES DEMAIN

biyou

Dernier jour (Pour tous) "J.-A. Martin photographe"

3 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7.30 - PROJECTION au CREPUSCULE

Le film qui a bouleversé des milliers de spectateurs.

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

ROBERT REDFORD

La kermesse des aigles

ciné-parc BEAUPORT - 1

Aux limites de l'impossible...

Le plus prestigieux, le plus spectaculaire des films d'aventure réalisés par Disney

WALT DISNEY PRODUCTIONS

L'ILE DU TOUT DU MONDE

ATTENTION: Les moins de 6 ans GRATUIT

Un grand film d'aventure dans la tradition de 70 000 lettres, sous les cieux.

Donald Sinden, David Hartman

ciné-parc BEAUPORT - 2

DE RETOUR! POUR UNE DERNIERE SEMAINE... LE FILM "RECORD" EN PRIMEUR A QUEBEC!

le poursuit le plus FOLLE, la plus DRÔLE, la plus FRACASSANTE jamais vue à l'écran!

APENSER

3<sup>em</sup> sem.

LE PLUS PAS PARCE QU'ON A RIEN À DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE...

de LA COLLINE (rève)

ciné-parc MONTMAGNY

L'odyssée extraordinaire d'un groupe de jeunes et jolies filles enrôlées de force pour le plaisir des 44

TRAIN SPECIAL POUR 44

2<sup>e</sup> grand film en couleur "Filles expertes"

Dès DEMAIN! Der. jour (18 ans) Actes d'Amour au Danemark et 2<sup>e</sup> film "Les minettes font la queue"

MIDI-MINUT ALOUETTE

QUEBEC 522-2828 STE-FOY 656-0592

DE RETOUR DE NOUVEAU! NE LA MANQUEZ PAS CETTE FOIS!

LA VRAIE EMANUELLE

BLACK EMANUELLE

EMANUELLE

AUSSI: DÉSOBLANTE COMÉDIE! "BONJOUR LUNETTES" "ADIEU FILLETTES"

"Bonjour": 7.45  
"Black Emmanuelle": 6.20 et 9.25

CANARDIERE

Galerias Canadienne, 661-8575

AIR CLIMATISÉ

ÉTUDIANTS 14-17 ANS 2.50 avec carte d'identité et photo

LES CINEMAS ODEON

Nouveau

DES DEMAIN

Le plus important FILM JAMAIS RÉALISÉ RETRACANT L'INCROYABLE VOYAGE DU PLUS ILLUSTRE AVENTURIER DE TOUTS LES TEMPS!... "SINBAD"

SINBAD ET L'OEIL DU TIGRE

PATRICK WAYNE TARYN POWER

2 FRAMES EN COULEURS

ALOHA BOBBY ET ROSE

Dernier jour (14 ans). "Les chiens de mer" et 2<sup>e</sup> film "Attention on va se fâcher"

FRONTENAC II

14 ANS

UN FILM D'UNE BEAUTE EXTRAORDINAIRE... PARFOIS DRÔLE SOUVENT MECHANT... QUI DÉBOUCHE SUR LA SATIRE SOCIALE... LA PLUS IMPITOYABLE... APPRÉHÉ

LE CASANOVA DE FELLINI

DONALD SUTHERLAND

HORAIRE: 2.00, 5.00, 8.05.

FRONTENAC I

Attachez vos ceintures... on met la gomme!!!

2<sup>e</sup> SEM.

CHEWING GUM RALLYE

MICHAEL SARRAZIN

HORAIRE: "Sept hommes à l'aube": 3.55, 7.40 "Chewing Gum Rallye": 2.00, 5.45, 9.30

7 HOMMES A L'AUBE

LE DAUPHIN

DU PONT & BOUL CHAREST INF. 529-9745

STATIONNEMENT INTERIEUR

PARC AUTO PAQUET & LAUBERTE

James Lowery était un homme paisible  
Parce qu'il aidait de jeunes drogues à s'en sortir,  
la pègre a voulu lui donner une leçon  
Toute sa famille est massacrée.

Mais il avait été commando dans les "Marines"  
et la bataille qu'il livrera sera terrible  
En une journée, seul, il anéantira tous ses ennemis,  
et nettoiera la ville  
C'est LE DIMANCHE DE LA VIOLENCE

14 ANS

Dès DEMAIN!

LE DIMANCHE DE LA VIOLENCE

ciné Parc BEAUPORT - 2

ciné Parc MONTMAGNY

cinéma DE PARIS

LIDO

667-5362

rite 20 sortie 228 248 3147

Place d'Youville 694-0891

Lévis 837-2272

Galerias Rond Point

# Autre appui de l'industrie envers les arts, "Les découvertes du Maurier"



marc samson

musique

Les grandes compagnies semblent de plus en plus considérer les arts comme un excellent moyen de marketing, plus rentable même aux yeux de certaines d'entre elles que les manifestations sportives. Aussi voit-on un nombre grandissant de ces compagnies jouer les mécènes en "investissant" dans la musique, le théâtre, les arts visuels.

Au Canada, du Maurier avait donné le ton de cette aide suivie au monde artistique avec son Conseil des arts d'interprétation. Depuis six ans, celui-ci a versé plus de \$1 million à 74 organismes et, d'ici 1981, \$1,5 million ont été de nouveau prévus à cette fin.

N'entendant pas se contenter de subventions aux orchestres symphoniques et aux compagnies de théâtre du Maurier lance maintenant un concours destiné aux jeunes artistes de diverses disciplines.

Ce concours sera ouvert à tous les interprètes canadiens âgés de 18 ans et plus, chanteurs et comédiens (et peut-être aussi artistes de "variétés"), individuellement ou en groupe. Les participants à "Découvertes du Maurier" seront sélectionnés à partir d'auditions qui se tiendront dans sept villes du Canada.

Les 15 demi-finalistes retenus à la suite de ces auditions se produiront au cours de trois émissions de télévision, au réseau anglais de Radio-Canada et vraisemblablement au réseau français.

La particularité de ces demi-finales, où chaque

concurrent recevra au départ une bourse de \$2.000, consiste en ce que chacun d'eux sera vu et entendu "en situation". C'est-à-dire que les chanteurs présentant une scène d'opéra, et les comédiens un extrait de n'importe quelle pièce du répertoire, seront entourés de partenaires et joueront en costumes dans un décor approprié.

Un jury formé d'autorités dans chaque domaine choisira cinq finalistes qui se verront attribuer un prix supplémentaire de \$5.000 et des engagements à la télé d'Etat.

Aux intéressés, précisons que la date limite pour les demandes de participation a été arrêtée au 30 septembre 1977. On se procure les règlements de ce nouveau concours en s'adressant au casier postal 1378, Montréal H3C 2Z9.

## Au Centre d'art d'Orford

Les récitals, cours publics, concerts d'étudiants, se succèdent à un rythme accéléré (pratiquement un tous les jours, sauf le lundi) depuis la fin de juin, au Centre d'art d'Orford. Et il en ira ainsi jusqu'au samedi 20 août, alors que Franz-Paul Decker dirigera le concert de l'Orchestre Orford, formé de jeunes étudiants en musique venus de diverses régions du Québec.

Après une audition du "Voyage d'hiver" de Schubert par Gérard Souzay, unanimement louée par tous ceux qui l'ont entendue, le Festival Orford présentait, samedi dernier, un exemplaire récital d'Elly Ameling. Le soprano hollandais y conjuguait, à un degré extrême, musicalité, intelligence et naturel, dans un programme consacré (largement) à des lieder de Mozart et de Schubert, et à un groupe de mélodies françaises de Ravel et de Chausson.

Si Mme Ameling s'est déjà fait entendre à Québec, voilà deux ans, grâce au Club musical, son récital de samedi semblerait le premier qu'elle ait donné dans la région montréalaise (à condition, bien entendu, de considérer Orford comme un "prolongement" de Montréal pour la saison musicale d'été).

Des concerts du Quatuor Orford, du flûtiste Alain Marion, du hautboïste Maurice Bourque, du violoniste Vladimir Laneman, du violoncelliste Philippe Muller, des guitaristes Aki Ito et Henri Dorigny, du claviériste Réjean Poirier, sont prévus pour les semaines à venir.

Dans la série "jeunes solistes", on retrouve les noms des pianistes Marc Durand et Michel Franck (qui vient de décrocher le Prix d'Europe), de la violoniste Angèle Dubeau, du baryton Thomas Goudie, etc.

A la suite de Xenakis, Clermont Pépin participera à un cours public portant sur "le compositeur et son oeuvre".

## "La Flûte enchantée" à la télé

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la représentation de vendredi dernier de "Ariane à Naxos" de Richard Strauss, provenant du Centre national des Arts d'Ottawa, n'a pas été télédiffusée au réseau anglais de Radio-Canada.

Cette décision de dernière heure serait imputable à des droits d'auteur extrêmement élevés. En lieu et place de l'opéra de Strauss, Radio-Canada télévisera, en direct, la représentation du 28 juillet de "La Flûte enchantée" de Mozart.

Ceux qui souhaitaient entendre cette "Ariane" à tout prix devront se rabattre sur une retransmission radiophonique. Diffusée en direct sur certaines stations des Etats-Unis, l'oeuvre a été également enregistrée pour passer sur les ondes de la radio d'Etat, au cours de l'automne, à une date encore à déterminer.

## La "remise de prix" de M. O'Neill

Le ministre des Affaires culturelles a commencé à distribuer les subventions aux théâtres d'été de la province.

Dans un communiqué émis hier, le ministre O'Neill annonce qu'il partage \$96.000 entre les théâtres d'été suivants: La Fenière, à l'Ancienne-Lorette: \$20.000; le théâtre de Bois de Coulonges, à Sillery: \$22.000 (pour la réalisation de son projet-pilote de théâtre sous la tente); La Marjolaine, à Eastman: \$19.000; Les Prairies, à Joliette: \$14.000; Les Ancêtres, à Drummondville: \$11.000; Beaumont-Saint-Michel: \$10.000.

Le communiqué du ministre annonce en outre que ce dernier se propose, au cours des prochaines semaines, d'assister à plusieurs spectacles afin de constater de visu ce qui se passe dans les théâtres d'été. Une nouvelle politique d'aide à ces établissements est en préparation et devrait être mise en application la saison prochaine.

10<sup>e</sup> FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

THEATRE DU VIEUX QUEBEC  
30 rue St-Stanislas  
du 7 au 16 JUILLET  
21h00

LUV  
de Murray Shisgall  
avec: Marie-Hélène Gagnon  
Remy Gérard  
Jacques Lessard

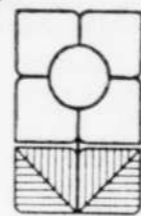
Mise en scène collective

scénographie: Denis Démoncourt  
ENTREE: \$3.00  
692-4212

LES FRERES BROSSE

du 13 au 15 juillet  
24h00

ENTREE: \$3.00  
BAR - 692-2425

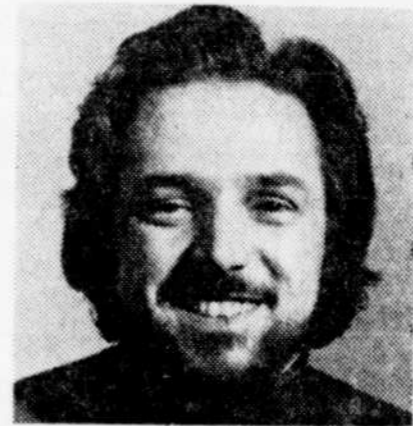


LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

RECITAL AU GRAND THEATRE CE SOIR 21h00

RENCONTREZ CHEZ VOTRE DISQUAIRE

GRAND PRIX INTERNATIONAL



DU DISQUE 1976 DISQUES CALLOPE

BRUNO LAPLANTE ainsi que Janine Lachance le vendredi 15 juillet, entre 17h et 19h à la boutique

LE MELOMANE INC.  
1298, Maguire, Sillery - 527-2455

10<sup>e</sup> FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

LES NUITS DU SEMINAIRE

HOMMAGE AUX BEATLES

DEMAIN SOIR à 21h00

COUR DU SEMINAIRE Entrée: \$4.00

Billets en vente au kiosque du Festival, Cour du Séminaire, de midi à 22h00; au Grand Théâtre de Québec; à la Caisse Populaire Laurier et à la Caisse Populaire St-Albert Le Grand.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC '77  
692-2425 - 643-8131

10<sup>e</sup> FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

LES NUITS DU SEMINAIRE

"BUDDY GUY BLUES BAND"

CE SOIR 14 juillet à 21h. Cour du Séminaire

Entrée: \$4.00

Billets en vente au kiosque du Festival, Cour du Séminaire, de midi à 22h00; au Grand Théâtre de Québec; à la Caisse Populaire Laurier et à la Caisse Populaire St-Albert Le Grand.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC '77  
692-2425 - 643-8131

**DANSE** avec ORCHESTRE DEL HIR Du mercredi au dimanche ENTREE LIBRE

**Théâtre de l'île (St-Pierre Ile d'Orléans)**  
CE SOIR A 21H00  
**"LA PEUR À RAOUL"**  
Comédie de FELIX LECLERC avec VIOLA LEGER

**CINÉMAS UNIS**  
votre guide des meilleurs films

**BLACK SUNDAY**  
Der. jour: "A Bridge too Far" (Tous)  
Dès Demain!

**ROCKY**  
Gagnant de 3 Oscars  
Der. jour: "The Heretic" (14 ANS)  
Dès Demain!

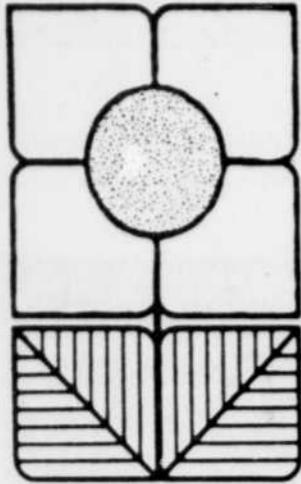
**LE POLICIER BALBOSS VOLE ET TUE... POUR FAIRE RESPECTER LA LOI!**  
JEAN MARBOEUF MICHEL GALABRU  
**MONSIEUR BALBOSS**  
CANADIEN  
Der. jour: "Main Basse sur la TV" (14 ans)  
Dès Demain!

**ENSEMBLE... 2 GRANDS SUCCÈS!**  
TOUT LE MONDE DEVRAIT COURIR VOIR CE FILM!  
CAPTIVANT!  
ADMIRABLE!  
DELICIEUSEMENT FOU!  
**BUGSY MALONE**  
EN FRANÇAIS  
**LE BUS EN FOLIE (THE BIG BUS)**  
Dès Demain!

Si vous pouvez supporter la terreur de l'inconnu... Si vous pouvez contrôler votre peur étouffer vos cris... Si vous pouvez faire face à l'Inexprimable...  
VOUS POUVEZ CAPTURER  
**ESPRIT DE LA MORT**  
ROBERT STEPHENS ROBERT POWELL  
**"AUTOROUTE DE MES AMOURS"**  
CAPITOL  
Der. jour: "Song dans les Rues" (18 ans)  
Dès Demain!

L'HISTOIRE D'UNE FEMME OUTRAGÉE QUI SE VENGE!  
**SURVIVRE (SURVIVE)**  
D'après le roman de CLAY BLAIR JR. EN COULEURS  
**VIOL ET CHATIMENT**  
DINO DE LAURENTIS Présente une production FREDDIE FIELDS  
En vedette Margaux Hemingway  
Chris Sarandon, Perry King, Anne Bancroft  
Version française de "UPSTOCK" TECHNICOLOR  
Dès Demain!

**les défilés-plus**  
Tous les vendredis du 17 juin au 16 septembre de 12h à 14h sur la terrasse de l'Auberge des Gouverneurs  
UNE PRÉSENTATION  
les boutiques de  
**AUBERGE DES GOUVERNEURS**  
690 boul. SAINT-CYRILLE est.  
PLACE QUÉBEC



# le festival d'été

## Rendez-vous au quartier St-Jean-Baptiste

par Louis-Guy LEMIEUX

Les activités du Festival d'été ont été diluées, hier, dans la pluie. La plupart des spectacles en plein air, les

plus courts depuis le début par les festivaliers, ont dû être reportés ou carrément annulés.

Ce qui fait qu'à la cour du séminaire par exemple, le spectacle des Balisiers de la Guadeloupe, le seul événement gratuit à cet endroit, n'a pu avoir lieu. Il faudra écouter la radio locale pour savoir où et quand cette troupe colorée et chaleureuse se produira en ville aujourd'hui, dernière journée de sa présence dans nos murs.

La manifestation qui retiendra l'attention aujourd'hui sera certes la tentative d'animation du quartier Saint-Jean-Eaptiste par les artistes et artisans de tous poils qui l'habitent.

Plus qu'intéressant la résurrection de ce quartier populaire et sympathique qui, à l'ombre du Hilton et de l'Auberge des Gouverneurs, semblait voué à une disparition rapide. Surtout que le roi Gilles-le-bel (Lamontagne de son nom et que certains historiens locaux seront peut-être tentés de surnommer Gilles-le-fainéant ou encore le roi du béton) avait, semblait-il, décidé de le rayer de la carte municipale.

Grâce au dynamisme d'un groupe d'artistes amoureux passionnément de leur coin de ville, tout le quartier Saint-Jean-Baptiste se refait une beauté et se met à revivre.

En fin d'après-midi et en soirée aujourd'hui, une vingtaine de boutiques et d'ateliers ouvriront leurs portes et leurs animateurs invitent toute la population à l'apéritif de l'amitié.

Rue Saint-Jean, entre l'église Saint-Jean-Baptiste et le carré d'Youville, ce sera une fête de quartier avec musique, spectacles et danses. On espérait, pour la circonstance, fermer la rue à la circulation automobile. Aux dernières nouvelles, la ville n'avait pas encore donné son autorisation.

De toute façon, c'est là une initiative plus qu'intéressante des gens du cru qui pourrait devenir une activité annuelle. En encourageant cela, le festival élargit son carré de sable et démontre que le mot animation n'est pas un vain mot.

Après une journée d'accalmie, le Festival d'été repart aujourd'hui sur son second souffle.



Le magicien Grandini, un artiste de Québec, se taille un beau succès de foule tous les soirs du festival, sur la scène de la rue St-Jean (près des portes St-Jean).

### PROGRAMME

#### JEUDI

- 12h, jardin Grande-Allée. Jazz avec "Mô Jazz".
- 12h15, Grand Théâtre. Ciné-musique: "Berlioz" (extraits de la damnation de Faust-dir. Pierre Der-vaux), "L'Opéra" (extraits d'opéra).
- 14h, parc des Gouverneurs. Théâtre pour enfants: les Sakatou présentent "Robinson ou le destin d'une ville", création collective sur la conservation de l'énergie.
- 15h à 17h, restaurant La Bastille. Folklore de la Guadeloupe avec Les Balisiers.
- 14h, cinéma Empire. Film pour enfants: "Saxanne à l'école des sorcières". Entrée libre.
- 17h, rue St-Jean, entre l'église St-Jean-Baptiste et le carré d'Youville. Vingt ateliers et boutiques d'artisans ouvrent leurs portes aux visiteurs et envahissent la rue et les trottoirs avec leurs oeuvres et leurs amis. Début chez André Becotte, 499 rue St-Jean.
- 17h, cinéma Empire. "Charlie et ses deux Nénettes". Entrée \$2.
- 19h, cinéma Empire. "Un enfant dans la foule" de Gérard Blain, France 1976.
- 19h, jardins de l'hôtel de ville. Théâtre pour enfants: le Théâtre des confettis présente "La bicyclette".
- 19h, terrasse Dufferin. Musique avec le groupe Légende.
- 20h, rue St-Jean. Le magicien Grandini.
- 21h, terrasse Dufferin. Jazz-rock avec le groupe Azimut.
- 21h, Grand Théâtre, salle Octave-Crémarie. Un récital de Bruno Laplante. Entrée: \$4.00.
- 21h, cour du Séminaire. Buddy Blues Band. Entrée \$4.00.
- 21h, cinéma Empire. "Le Vieux pays où Rimbaud est mort", de Jean-Pierre Lefebvre. Une avant-première québécoise.



Le Soleil, André Bouchard  
Il y a eu de tout au Festival d'été: même des grandes personnes au coeur d'enfant pour réaliser des rêves de tout-petits. Comme celui de peindre un visage de clown.

21h, Québec-Hilton. Soirée française. Bal musette et folklore de la Guadeloupe.

21h15, rue St-Jean. Folklore québécois avec le groupe La bottine souriante.

22h, rue St-Jean. Chansons avec le groupe Arabesque.

24h, parc des Gouverneurs. Le Théâtre en trin présente "Masquaras".

24h, Théâtre du Vieux Québec. Les Frères Brosse. Entrée: \$3.00.

#### VENDREDI

12h, jardin Grande-Allée. Chansons avec Christian Labrecque.

12h15, Grand Théâtre. Ciné-musique. "Wozzeck" Entrée libre.



(CABARET CHEZ GERARD)  
Voisin des Voûtes Talon  
tél.: 692-2529  
Face aux Halles du Palais

**EN VEDETTE**  
mardi 12 au 17 juillet  
**LA GRANDE REVUE**  
**Fantasy Follies**  
10h00 et minuit  
samedi: 9h30, 11h30, 1h00

du 26 au 31 juillet  
**BANDEIGE** 2 au 28 août  
**NOUVELLE REVUE DE GUILDA**  
STATIONNEMENT FACILE

**Le Cancon**  
Présentement en vedette:  
**"LES ALADINS"**  
du mercredi au dimanche incl.  
Holiday Inn  
Québec-Centre-Ville  
395 Rue de la Couronne  
(418) 647-2611

**LE FAMEUX RESTAURANT Bastogne**  
CELEBRE SON 1er ANNIVERSAIRE EN VOUS OFFRANT EN GRAND SPECIAL, MIDI ET SOIR

**HOMARD**  
Frais du Nouveau-Brunswick  
\$5.50  
Jusqu'au 7 août inclusivement

**GREVETTES**  
Froides de Merlan  
\$5.50  
Jusqu'au 7 août inclusivement

AU BAR TI-JEAN CARIBOU du mardi au dimanche  
ANDRE BERGERON pianiste-chanteur  
Réservations: 663-7881

SALLE A MANGER BASTOGNE du jeudi au lundi inclus  
SYLVIE CLOUTIER organiste-chanteuse  
350, boul. Ste-Anne, Beauport

**SELECTION SPECIALE POUR LES ABONNES DE TELECABLE DE QUEBEC INC.**  
Jeudi le 14 juillet

19h30: Par dessus l'marché avec Christian Lavoie et Lucie Charland, canal 9  
20h00: Joe Kidd (film: western), canal 6  
23h25: Le bal du comte d'Orgel (film: drame psychologique), canal 10

Tous les postes se réservent le droit de modifier sans préavis leur programmation.

## horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

<p>(4) Québec CFCM-TV (5) Québec CKMI-TV</p> <p>(11) Québec CBVT (3) Burlington WCAX-TV diffusé au 7 (8) Mont Washington WMTW diffusé au 13 (9) TQ (Télé-câble de Québec)</p> <p>(7) Sherbrooke CHTL-TV (8) Trois-Rivières CHEM-TV</p> <p>(10) Montréal CFTM-TV (12) Montréal CFCF-TV</p> <p>(13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 9 (15) CIVQ (UHF Radio Québec)</p> <p><b>JEUDI 14 JUILLET 1977</b></p> <p>18.00 3 Channel 3 News Hour 4-7-8-10 Parle parle, jase jase... 5 The City at Six 11 Ce soir 12 Pulse</p> <p>18.25 11 Nouvelles du sport</p> <p>18.30 5 Around the City with Bob 8 Hogan's Heroes 11 Propos et confidences</p> <p>19.00 3 News 4 Aujourd'hui le 14 juillet 5 Reach for the Top 7 Jeux du Québec 8 Thursday Movie: "Force of Arms". E.U. 1950. Drame de guerre de M. Curtiz avec William Holden, Nancy Olson et Frank Lovejoy. — Nouvellement marié, un lieutenant retourne à la guerre où il est bientôt porté disparu. N.B. 8 Deuxième édition 10 Le 10 vous informe 11 Sur la côte du Pacifique 12 Grand Old Country 13 Le 13 vous informe</p> <p>19.30 3 The Hollywood Squares 4-7-8-10 Jeudi 19h30: "La maison de campagne". Fr. 1969. Comédie de G. Girault avec Danielle Darrieux, Jan Richard et Xavier Gélin. — Ayant décidé de transformer un moulin en maison de campagne, un couple se voit forcé de s'y installer à demeure. 5 Welcome Back, Kotter 11-13 Y a pas de problème 12 Fish R-Q. La maisonnée "Avoir un enfant: être un enfant". Raoul Duguay parle et chante sur la décision d'avoir ou de ne pas avoir un enfant.</p> <p>20.00 3 The Waltons 5 Barney Miller 11-13 Les grands films: "Joe Kidd". E.U. 1972. Western de J. Sturges avec Clint Eastwood, Robert Duvall et John Saxon. — Un rancher engagé dans une expédition punitive contre des Mexicains finit par s'allier à ceux-ci. 12 Mystery Movie: "The great Taxicab Stampede". E.U. 1976. Drame policier d'I. Dixon avec Dennis Weaver, Jane Seymour et George Hamilton. — Un policier a des difficultés à la suite de la mort atroce d'un jeune chauffeur de taxi. TCQ Comme la vie R-Q. Ciné-vacances: "J'ai acheté un papa". Film pour enfants et jeunes réalisé par Hya Frez. — Un petit garçon de cinq ans qui vit seul avec sa mère décide de s'acheter un papa.</p> <p>20.30 3 M.A.S.H. TCQ Le cancer cet inconnu. Série d'émissions d'information et de prévention du cancer sous toutes ses formes.</p> <p>21.00 3 Hawaii five-O 5 Summer Close-up 8 Barney Miller TCQ Justice pour tous. Série d'émission d'information juridique. 21.30 4 Sauve qui peut Showcase 7-8-10 L'homme de fer 8 Fish 12 Maclear TCQ La chansonnerie. Spectacles de jeunes chansonniers recrutés dans la région de Sherbrooke surtout. R-Q. Ambroise raconte. "La fin de la terre". Ambroise nous présente toutes les facettes de la Gaspésie.</p> <p>22.00 3 Barnaby Jones 5 Royal Heritage 8 Westside Medical 11-13 Terre et moissons 12 Delvecchio TCQ A la découverte. Série d'émissions de vulgarisation scientifique sur l'écologie 22.30 4-7-8-10 Les nouvelles TVA 11-13 Le téléjournal TCQ Médicament et médication. Série d'émissions d'information et d'éducation populaire sur l'usage de s médicaments et drogues.</p> <p>22.50 11-13 Nouvelles du sport</p> <p>23.00 3-5-8-12 News 4 Monsieur météo 7 Informa 8-10 La couleur du temps 11 Angoisse: "Des idées dans la tête". G-B. 1973. Drame policier d'A. Gibson avec Richard Johnson, John Gee et Christine Greaux. — Une jeune femme souffrant d'amnésie se croit coupable d'un meurtre. 13 Ciné-soir: "Saipan". E.U. 1960. Drame de guerre de P. Karlson avec Jeffrey Hunter, Vic Damone et Sessue</p>	<p>Hayakawa. — Un orphelin recueilli par une famille japonaise est appelé sous les armes après Pearl Harbor. N.B.</p> <p>4 Ciné-4: "L'histoire des Miniver". E.U. 1950. Drame psychologique d'H. C. Potter avec Greer Garson, Walter Pidgeon et Leo Genn. — Une mère de famille atteinte d'un mal incurable consacre ses derniers mois de vie au bonheur des siens. N.B.</p> <p>23.10 7 Agenda 23.20 12 Pulse 23.22 5 The Merv Griffin Show</p> <p>23.25 7-8-10 Cinéma: "Le bal du comte d'Orgel". Fr. 1970. Drame psychologique de M. Allégret avec Jean-Claude Brialy, Sylvie Fennee et Bruno Garcin. — La préparation d'un bal masqué empêche un aristocrate de porter attention à l'idylle qui s'ébauche entre sa femme et un ami.</p> <p>23.30 3 Kojak 8 S.W.A.T.</p> <p>24.00 12 The 12 Midnight Movie: "Doctors Wives". E.U. 1970. Drame de G. Schaefer avec Richard Crenna, John Colicos et Janice Rule. — Un chirurgien supprime son épouse lorsqu'il la surprend au lit avec un confrère.</p> <p>00.15 11 Cinéma: "Les comancheros". E.U. 1961. Western de M. Curtiz avec John Wayne, Stuart Whitman et Ina Balin. — Un policier du Texas recherche des scélérats qui vendent des armes aux Indiens.</p> <p>00.30 3 Late Movie: "The Decks ran Red". E.U. 1968. Drame de A. Stone avec James Mason</p>	<p>00.54 3 Music with Marc Legrand</p> <p>10.00 3 Here's Lucy 4 Mire et musique 5 The Friendly Giant 8 The Morning Movie: "Battly Cry". (2ième partie). E.U. 1954. Drame de guerre de W. Walsh avec Van Heflin, Aldo Ray et Mona Freeman. — L'entraînement du combat de jeunes soldats pendant la guerre.</p> <p>11-13 Clak</p> <p>12 Montreal Summer 10.09 ) 4 Musique Marc Legrand</p> <p>10.15 4 Dessins animés 5 Mon ami 7 Les petits bonshommes 11-13 Les histoires de Benjamin</p> <p>00.25 10 Le 10 vous informe</p> <p>00.49 4 Musique Marc Legrand</p> <p>00.52 5 Music with Marc Legrand</p> <p>01.25 10 Cinéma: "C'est la vie parisienne". Fr. 1954. Comédie musicale d'A. Rode avec Claudine Dupuis, Philippe Lemaire et Raymond Bussières. — Un vicomte dont a brimé l'amour prend sa revanche en favorisant un heureux mariage.</p> <p>03.25 10 Le 10 vous informe</p> <p><b>VENDREDI 15 JUILLET 1977</b></p> <p>05.00 8 PTL Club</p> <p>06.00 12 University of the Air</p> <p>06.30 12 Pots and Pans</p> <p>07.00 3 News 8 Good Morning, America 12 Canada A.M.</p> <p>08.00 3 Captain Kangaroo</p> <p>09.00 3 Dinah! 8 Good Day 8 Les petits bonshommes 12 Romper Room</p> <p>09.15 8 Ciné-déjeuner: "Le crime c'est notre business". E.U. 1968. Drame policier de G. Fleming avec Jim Brown, Ernest Borgnine et Gene Hackman. — Un gangster vole la recette d'un stade et cache l'argent chez son ancienne femme.</p> <p>09.30 12 Kareen's Yoga</p> <p>09.45 5 Test Pattern &amp; Music</p>	<p>4 De tout de tous 5 Summer '77 7-8-10 Y'a du soleil 8 Second Chance 11 Le monde en liberté 12 Spiderman 13 Midi-actualité</p> <p>12.15 13 Les petites annonces</p> <p>12.30 3 Search for Tomorrow 8 Ryan's Hope 11-13 La cuisine d'ailleurs 12 Emergency One</p> <p>12.55 5 News</p> <p>13.00 3 One O'Clock News &amp; Weather 4 Québec Plus 5 Movie Time: "Hotel Sahara". G-B. 1951. Comédie de K. Annakin avec Yvonne de Carlo, Peter Ustinov et David Tomlinson. — Un hôtel situé dans une oasis est occupé successivement par des troupes militaires de nationalité différente. N.B.</p> <p>8 All my Children 11-13 Sur des roulettes</p> <p>13.10 3 Across the Fence</p> <p>13.30 3 As the World Turns 4 Adèle 11-13 Le téléjournal 12 First Impressions</p> <p>13.35 11-13 Reflets d'un pays</p> <p>14.00 4-7-8-10 Une heure avec vous 8 The \$20,000 Pyramid 12 The Alan Hamel Show</p> <p>14.30 3 The Guiding Light 5 The Edge of Night 8 One Life to Live 11-13 Cinéma: "Ainsi finit la nuit". Fr. 1948. Drame d'E. Reinert avec Claude Dauphin, Anne Vernon et Henry Guisol. — Une femme mariée connaît une escapade romantique. N.B.</p> <p>15.00 3 All in the Family</p>	<p>4 Ciné-détente: "La plage déserte". E.U. 1963. Drame de J. Sturges avec Barbara Stanwyck, Barry Sullivan et Ralph Meeker. — Une femme cherche quelqu'un qui puisse dégrader son mari coincé sous l'effondrement d'un ponton. N.B.</p> <p>5-8 From Newfoundland 7-8-10 Ciné-Quiz: "La nuit du lendemain". G-B. 1980. Drame policier d'H. Cornfield avec Marlon Brando, Richard Boone et Pamela Franklin. — Après avoir kidnappé la fille d'un millionnaire, des criminels s'entreprennent pour la possession de la rançon.</p> <p>15.15 8 General Hospital</p> <p>15.30 3 Match Game '77 5 Celebrity Cooks</p> <p>16.00 3 Tatletales 5 It's your Choice 8 Archie 11-13 Animagerie 12 Celebrity Revue</p> <p>16.30 3 Liars Club 4 Allons au cirque 5 Nic and Pic 8 Gilligan's Island 11-13 Maigrichon et Gras-double</p> <p>17.00 3 Gunsmoke 4-7-8-10 Les tannants 5 Gallery 8 Bewitched 11 Cirques du monde 12 Definition 13 Cinéma de 5 heures: "L'aigle rouge de Bagdad". E.U. 1951. Aventures de L. Landers avec Lucille Ball, John Agar et Patricia Medina. — Grâce à un tapis volant, le fils d'un calife détroné vient à bout de l'usurpateur. N.B.</p> <p>17.30 5 Room 222 8 News Circle 12 The Price is Right</p>
--	--	--	---	---

à québec aujourd'hui

convocations

**La Foi Baha'i:** Principes de la civilisation mondiale, présentation et échanges d'idées, à 20h, au 3120, rue de la Paix, Sainte-Foy.

**"De conquête en conquêtes":** théâtre pour enfants, au parc d'Artilerie, coin McMahon et Carleton, 13h30.

**"Robinson ou le destin d'une ville":** prés. par le Sakatou, au parc des Gouverneurs, 14h00.

**"Les grands soleils":** de Jacques Ferron, au Théâtre du Bois de Coulonges, 21h00.

**"La peur à Raoul":** de Félix Leclerc, par la Cie des Neufs, au Théâtre de l'Île, St-Pierre, 1.O. 21h00.

cabarets

**Cercle Electrique:** danse ce soir avec orchestre "Strider" de New York.

**Club Horizon Nouveau:** ce soir, danse.

**Le 40 St-Nicolas:** 22h00 et minuit, Lougarou.

**Holiday Inn - Le Can-Can:** en vedette, Les Aladins.

**La Bastogne:** piano-bar Ti-Jean Caribou, en vedette, André Bergeron.

**"Luv" de Murry Shisgall:** prés. par le Théâtre du Vieux Québec, au 30 St-Stanislas, 21h00.

**"Les deux vierges":** comédie de Bricaire et Lasaygues, par le Théâtre de La Fenière, Ancienne-Lorette, 21h00.

expositions

**David Page:** photographies, au Croc 685 St-Jean.

**Diane Marmen, Angénil Ouellet:** Galerie Charles Huot, 1 du Trésor.

**Viellies maisons, vieux tableaux:** Galerie Michel de Ker-dour, 4 Place Québec.

**Travaux en éducation artistique:** de l'école des Arts visuels, Tour des Arts, U.L.

**G. Bélanger:** sculpture, dessin; **C. Fleury:** aquarelles, au "8" rue Cristie.

**"Fred C. Wurtele, photographe":** Maison Maheu-Couillard, 27 Sous-le-Port.

**Douglas Elliot, J. Mussey:** Galerie d'art du Château, Château Frontenac.

**Musée du Québec:** Art du Québec au lendemain de la conquête - Artistes et artisans à l'oeuvre.

**Photo et peinture:** par des artistes de la région, Presbytere anglican, 53 Wolfe, Lévis.

spectacles

**Récital Bruno Laplante:** Grand-Théâtre (O-C), 21h00.

**David:** pianiste, chez Martin Peltier, coin St-Cyrille-Turnbull, 21h00.

théâtre

**Masques et tableaux humoristiques:** prés. par le Théâtre en Trin, parc des Gouverneurs, minuit.

Boutique  
**Danielle Morali**  
Vente d'écoulement  
fin de saison  
**50% - 75%**  
sur toute la collection d'été  
Venez vite nous voir  
Boutique  
**Danielle Morali**  
Place Ste-Foy, 2450, boul. Laurier, Ste-Foy  
656-9141

les  
**Fraises**  
à leur meilleur!



du 11 au 24 juillet

FRAISES natures, à la crème Chantilly,  
à la crème épaisse, au sirop d'érable.

	1.00 premier service
	0.50 deuxième service
FRAISES au Porto	1.50
FRAISES au Champagne	2.25

**AO**  
AUBERGE  
DES GOUVERNEURS

**Sears**

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

**Profitez de nos aubaines pour habiller de neuf vos planchers...**



**Tapis luxueux et couvre-planchers coussinés durables à prix spéciaux. En vigueur jusqu'à samedi!**

**Rabais \$2 ver. ca.**  
Tapis peluche de nylon facile à installer

**7<sup>99</sup>**

Rég. 9.99 ver. ca.

**Rabais \$1**  
Vinyle No-Wax\* exclusif pas besoin de cire!

**8<sup>99</sup>**

Rég. 9.99 ver. ca.

**Rabais \$1<sup>50</sup> ver. ca.**  
Tapis aspect sculpté

**7<sup>49</sup>**

Rég. 8.99 ver. ca.

"Heathercrest" combinant le bel aspect du tapis à surface sculptée et la durabilité et l'entretien facile de la peluche de nylon Du Pont. Choix de 7 couleurs. Largeur env. 12'. # 12320

**Tapis de style colonial**

**144<sup>88</sup>**

Rég. 159.98 ch.

"Hearthside"

Tapis tressé similaire aux tapis tressés à la main. 8'6" x 11'6"

**Rabais \$1 ver. ca.**  
Notre meilleur tapis à poils retors

**9<sup>99</sup>**

Rég. 10.99 ver. ca.

"Servistwist" de confection 80% acrylique Acrilan/20% nylon. Résiste aux taches. Antimites. Choix de 10 couleurs. Largeur env. 12'. # 11000

**Vinyle coussiné**

**3<sup>79</sup>**

ver. ca.

"Vinylflex" coussiné pour endroits à passage moyen. Non recommandé pour installation définitive. 4 styles, 11 couleurs. Largeur env. 12'. # 89120

Tapis - Rayon 37

**Êtes-vous déjà passé par la page 26 de la Route des pionniers?**



**Explorez gratuitement nos 60 pages en couleurs.**

Des vacances le long de la Route des pionniers, c'est plus que des vacances: c'est remonter le cours de l'histoire et redécouvrir certains des plus beaux paysages de notre pays, depuis la Gaspésie pittoresque jusqu'aux majestueuses chutes Niagara.

Pour un aperçu de ce qui vous attend le long de la Route des pionniers, faites venir votre exemplaire gratuit de notre brochure.

Téléphonez à frais virés à (418) 643-2296 et demandez Josée. Ou passez à un bureau de Tourisme Québec. Ou encore écrivez à: La Route des pionniers, Tourisme Québec, Québec G1R 4Y3.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Cité postale \_\_\_\_\_





Franz WEBER

## Blanc-Sablon, sympathique au projet Weber

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Bien que très peu informés du projet, les villageois de Lourdes-de-Blanc-Sablon paraissent bien favorables à l'idée du Suisse Franz Weber qui projette de construire au coût de \$3,5 millions une usine de fourrure synthétique dans cette localité située à l'extrémité de la Basse Côte-Nord.

C'est ce qui se dégage d'une dizaine d'appels téléphoniques logés hier par LE SOLEIL chez le "monde ordinaire" de ce village isolé en face du détroit de Belle-Isle, à un millier de milles à l'est de la ville de Québec.

Une caissière à la caisse populaire, Lucia Dumas, trouve qu'une telle usine qui devrait fournir de l'emploi à 400 personnes lorsqu'elle

fonctionnerait à plein rendement ferait beaucoup de bien dans cette région où sévit le chômage. Actuellement, plusieurs hommes "s'arrachent la vie" en pêchant la morue et le saumon au large des côtes.

La cuisinière de la seule auberge du village qui a appris la nouvelle à la télévision terre-neuvienne mardi soir considère que c'est une

très bonne idée mais elle constatait hier que ce n'était pas un sujet de conversation plus important que les autres dans son entourage.

Le fils de l'hôtelier du village, Fernand Dumas, là où M. Weber a logé en mars dernier, voit ce projet d'un très bon oeil. Il estime que pour vivre, une centaine de citoyens du village doivent chasser les phoques au printemps, justement ce à quoi espère mettre un terme M.

Weber en construisant son usine.

Mme Paul-Emile Jones, l'épouse d'un épicière, a dit au SOLEIL qu'un pareil projet créerait de l'emploi surtout pour les jeunes qui n'ont pas beaucoup de travail cet été, si ce n'est la pêche et la construction d'un quai, projet fédéral.

Enfin, la réceptionniste à l'hôpital Notre-Dame, Gracia Beaudoin, applaudit à un tel projet qui abaisserait le taux

de chômage dans ce village de 1.000 habitants où, à vrai dire, le principal employeur est le centre hospitalier régional qui fournit du travail à quelque 125 personnes.

On sait que le gouvernement québécois aurait donné le feu vert à ce projet, selon le principal promoteur, M. Weber, qui a rencontré des représentants du gouvernement plus tôt cette semaine au cours d'une rapide visite de deux jours au Québec.

L'entreprise serait financée à l'aide d'une souscription à l'échelle mondiale, surtout par ceux qui, comme Brigitte Bardot et M. Weber, réclament que le gouvernement canadien mette fin "au massacre" des phoques.

Si tout va selon les plans de M. Weber, l'usine de fourrure synthétique pourrait ouvrir ses portes à Blanc-Sablon vers novembre 1978; l'entreprise connaîtrait un chiffre d'affaires variant entre \$15 et \$20 millions par année.

municipal

## Inondations: nouvelle politique du provincial

Le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, vient de rendre publique une nouvelle politique d'intervention gouvernementale en matière d'accidents naturels reliés à l'eau en territoire municipal, inondations, glissements de terrain, érosion, sédimentation et instabilité des berges des cours d'eau.

Dans un communiqué publié à Québec, le ministre affirme que cette politique vise à mettre fin à l'arbitraire et à établir un cadre bien défini à l'intérieur duquel les municipalités pourront envisager une planification en fonction de l'obtention d'une aide technique et des fonds pour effectuer des travaux, qu'ils soient de prévention ou de correction, tout en retenant le principe que les municipalités ont la responsabilité première de la gestion de leur territoire.

Après, selon M. Bérubé, seules les municipalités "les plus chanceuses" pouvaient compter sur l'aide gouvernementale, les autres essuyant un refus à cause de la non-disponibilité des fonds gouvernementaux.

### Modalités

Dans le cas des travaux de nature temporaire, généralement effectués rapidement face à une situation urgente, le ministre des Richesses naturelles défraiera en

tièrement les opérations de dégagement des cours d'eau et fournira aux municipalités les sacs de jute nécessaires à l'érection de digue.

Le coût du sable pour remplir ces sacs et des autres mesures jugées utiles sera partagé également entre le ministre et les municipalités.

En ce qui concerne les travaux de nature permanente, le ministre des Richesses naturelles effectuera une expertise technique et déterminera le coût des travaux.

Si le projet est approuvé, la participation financière du gouvernement sera établie de la façon suivante: les premiers \$5 per capita seront déboursés par la municipalité et l'excédent sera défrayé à 10 pour 100 par la municipalité et 90 pour 100 par le gouvernement.

### Renouvellement d'emprunts à Sainte-Foy

Le conseil de Sainte-Foy s'est réuni en assemblée spéciale au début du mois pour renouveler un emprunt temporaire de 4.000.000 Deutches Marks, soit environ \$1.840.000.

Il a fait la demande à la Commission municipale. La ville s'engage à prévoir dans ses opérations budgétaires de 1977 le mon-

tant suffisant pour payer la différence de la valeur du Deutch Mark du 15 juillet 1976 au 15 juillet 1977.

A la même occasion, le conseil a décidé d'emprunts au fonds de roulement: un montant ne dépassant pas \$55.000 représentant le coût d'acquisition d'un balai mécanique automateur 1977. Un autre montant n'excédant pas \$70.500 soit le coût d'achat d'une auto-niveleuse à traction de 28.000 livres.

### Du nouveau à la CUQ

Il y a du nouveau à la Communauté urbaine du Québec (CUQ). En effet, on a commencé à combler certains postes vacants depuis belle lurette.

Les principaux engagements ont pour but de remplacer des employés des services de l'évaluation et de l'informatique.

Toutefois, un poste de cadre vient d'être comblé. Et Me Estelle Alain, autrefois du contentieux du ministère des Affaires municipales, a été présentée au conseil de la CUQ cette semaine. C'est la nouvelle secrétaire adjointe qui comble le départ de Me Jacques Forges.

Rappelons que le poste de gérant, de directeur du service de promotion touristique, entre autres, sont toujours vacants.

# LA COULEUR KODAK INSTANTANÉMENT.

**vite!**  
Prends The Handle!  
Le plus nouveau et le moins dispendieux des appareils instantanés Kodak.\*  
**\$48.95**



(Le film instantané Kodak ne peut être utilisé qu'avec les appareils instantanés Kodak.)  
\*Prix de liste suggéré.  
Le prix de détail est établi par les marchands.  
Prix sujet à changement sans préavis.  
Tous les appareils instantanés Kodak sont garantis trois ans.



LES APPAREILS KODAK SONT DISPONIBLES CHEZ

<b>Camera</b> 359 EST, BOUL. CHAREST TEL.: 529-2557	<b>Camera</b> 3207, CHEMIN STE-FOY (Centre d'achats de la Colline) Ste-Foy TEL.: 653-3220	<b>STUDIO GOSSELIN LTEE</b> 10, AVENUE BEGIN LEVIS, QUE. TEL.: 837-8868	
<b>PHOTO CENTRE BRUNET</b> 605 est, St-Joseph, Qué. 2-529-5741 Place Laurier, Ste-Foy - 656-1717 Carrefour Charlesbourg - 623-1504	<b>SYNDICAT DU BIJOU</b> 10 Rte Trans-Canada TEL.: 833-2173	<b>LIVERNOIS PHOTO</b> 1200 ST-JEAN QUEBEC TEL.: 692-3940	<b>PHARMACIE MARTEL</b> 175, RACINE, LORETTEVILLE TEL.: 842-3627
<b>astral photo</b> Place Fleur de Lys, Québec TEL.: 529-2541 Place Québec, Québec TEL.: 529-8238	<b>STUDIO TREPANIER ENR.</b> 239 Notre-Dame DONNACONA, P.Q. TEL.: 285-3060	<b>BELLAVANCE INC.</b> Rimouski - Montmagny Gaspé - Hauteville Rivière-du-Loup Sept-Îles	<b>ARMAND GOSSELIN &amp; FILS INC.</b> 159 RUE COMMERCIALE LEVIS TEL.: 833-4225

# COURSE AUX AUBAINES A PLACE LAURIER

encore

## 3 JOURS D'ECONOMIES

Du 14 au 16 juillet



PROFITEZ DE SPECIAUX INTERESSANTS  
DANS TOUS LES MAGASINS DE  
PLACE LAURIER

Stationnements couverts  
boul. Hochelaga

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER INC.